

Revue

du

Monde Egyptien

(Review of the Egyptian World)

Le travail porte en lui-même sa récompense.

Table des Matières

I.		Sur le seuil de la deuxième année.
II.	HENRI MASSIS	Le déclin du Bergsonisme et le renouveau philosophique.
III.	M ^{me} R. L. DEVONSHIRE ...	Promenades au Caire : l'Université d'El Azhar.
IV.	ALEXIS COUËT	La Dormeuse. Melancholy Christmas. Noël à la bien-aimée.
V.	MARIUS SCHEMEL.	Beau Courmayeur.
VI.	HERMAN DAD.	Spleen.
VII.	A. C. GERONIMO... ..	Strophes Brunes.
VIII.	ALBERT LANTOINE.	Lettre de Paris.
IX.	ANTOINE ZARY	L'amour sur les cimes, (roman).
CARNET: de l'Amateur, du Chroniqueur, du Bibliophile, de l'Archiviste, du Musicien.		

LA PUBLICITÉ EST L'ÂME DU SUCCÈS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

S. et S. SEDNAOUI & C^o L^{td.}

LE CAIRE - ALEXANDRIE - MANSOURAH
(EGYPTE)

PARIS - LYON
(FRANCE)

*Les plus vastes et les plus riches assortiments
de toute l'Égypte*

A lire et à conserver :

CONTRE L'OUBLI

RECUEIL DE POÈMES
1914 - 1920

PAR

MARIUS SCHEMEIL

1 beau volume de 350 pages Prix P.T. 30

Dans toutes les Librairies et chez l'auteur
8, Rue Chelkh Aboul Sebaa

Revue du Monde Egyptien

Sur le seuil de la deuxième année

Durant douze mois, nous avons travaillé, peiné, lutté, ainsi que nous nous l'étions promis dans notre article d'ouverture de la *Revue du Monde Egyptien*. Notre travail et nos efforts nous ont menés au seuil de la deuxième année. Ce n'est pas beaucoup, mais c'est tout de même quelque chose. Du seuil où nous sommes parvenus qu'il nous soit permis de nous retourner pour au moins embrasser d'un coup d'œil notre œuvre dans son ensemble, et sans trop la scruter dans ses détails, la juger dans ses effets. Telle qu'elle est, vaut-elle la peine d'être considérée, et d'être continuée? Le résultat obtenu, si mince soit-il, ouvre-t-il des horizons sur un résultat possible, plus vaste et plus beau, dans l'avenir. Le succès moral, au moins, a-t-il tant soit peu récompensé notre tentative... folle, et celle-ci mérite-t-elle d'être soutenue jusqu'à ce qu'arrive dans les années futures, le triomphe définitif?

Eh ! bien, nous croyons pouvoir répondre à toutes ces questions : oui.

« A une Revue », disions nous au frontispice de notre œuvre, « il faut : du texte pour intéresser en instruisant ; — de l'argent pour produire et reproduire ce texte... des abonnés, des annonceurs, des collaborateurs ».

Nous avons eu le texte, l'argent juste nécessaire, les abonnés, les collaborateurs, voire même un soupçon d'annonceurs : quinze articles de littérature et de critique ; — six articles d'histoire, de sciences et d'art ; — huit articles de sociologie, de morale et de philosophie ; — quatre articles de droit et d'économie politique ; — cinq articles de voyages, de souvenirs ou d'étude de mœurs ; — trente huit poèmes, plusieurs articles de variétés et un roman inédit.

Les 780 pages qui constituent ce texte intéressant et laborieux sont ornées des signatures autorisées de : Henri Thuile, Raymond Chidiac, Dr. Paul-Valentin, Raymond Schemeil, Filippo Crispolti, R. Francis, Hector Khat, A. Sézary, K. A. C. Creswell, Mme R. L. Devonshire, H. Lammens, Dr N. Georgiadès, Henri Munier, Hygin, Mme E. Jeramec, Hussein Ali El Rifaï, R. G. Micklam, Mansour Neghib Shakour Pacha, Abdel Aziz Bey Fahmy, Camille Eddé, Victoria Archarouni, Firmin Van den Bosch, Elie Sidawy, Prince Haidar Fazil, Mohamed Khourchid Bey, Marius Schemeil, Pierre Ladoue, Cap. Maurice du Bled, Elie Tyan, André Corbier, Raphael Soriano, J. F. Mitchell, Gaston Pichot, Herman Dad, Mohamed Khairi, A. C. Geronimo, Georges Cattai, Gaston Berthey, Fouad Aboukhater, René Tasso, José Canéri, Antoine Zary.

Quarante-deux collaborateurs, qui nous ont montré leur intellectualité, leur fécondité littéraire, artistique et scientifique, ainsi que, très souvent, leur désintéressement. N'est-ce pas merveilleux pour un pays dont les habitants nous suggéraient il y a un an les mélancoliques réflexions suivantes: «Rien n'est dur, disions-nous, comme de décider l'habitant de l'Egypte, indigène ou européen, à travailler dans le domaine intellectuel et à s'intéresser à ses manifestations.»

Et leur admirable concours, ainsi que celui de nos très-nombreux abonnés, ne mérite-t-il pas que nous reprenions courageusement notre effort, pour ceux qui nous composent, en faveur de ceux qui nous lisent, en dépit de ceux qui ne nous lisent pas et qui peut-être nous liront un jour, en vue de donner le plus rude des démentis à celui qui nous écrivait l'année dernière, sceptique et d'avance découragé: « Hélas ! ici les périodiques (question d'expérience) ne font pas long feu avec tout ce qu'on voudra d'outillage, de compétence et de science....»

Pour nos collaborateurs, que nous remercions, pour nos abonnés, qui ont droit à toute notre reconnaissance, pour ce double noyau précieux et solide, et qui marque une élite dans la vallée du Nil, nous désirons, pendant une année encore, avec l'aide de Dieu, et pendant d'autres nombreuses années à suivre, continuer à lutter et à travailler. Des collaborateurs et des lecteurs nous chercherons à accroître et à consolider le bloc bienfaisant, sans idée de lucre, mais surtout en vue de mener le combat pour le vrai, le beau et le bien. Ce n'est pas tant «la guerre au couteau entre nous et la foule» qu'un de nos distingués collaborateurs, dans un article retentissant, voulut nous le faire craindre «sur le seuil». Et quand cela serait nous voulons être, nous et nos collaborateurs et lecteurs, selon les tranchantes expressions du même inébranlable critique, «des âmes tissées de rayons». Ainsi continuerons-nous jusqu'au bout notre acte d'héroïsme et de foi sans nous lasser et sans cesser de nous donner la main.

« Les murs descellés par nos incessantes clameurs s'écrouleront peut-être un jour, mais sans trop de fracas... et, — nous avons l'audace de l'espérer, — n'enseveliront pas «sous leurs décombres nos souffles généreux et nos ardentes voix».

Le déclin du Bergsonisme et le renouveau philosophique

Pour comprendre l'originalité du bergsonisme, les besoins profonds qu'il est venu satisfaire et cette sorte d'ivresse qui nous conduisit à tout accepter d'une doctrine qui ne prétendait à rien de moins qu'à donner à la pensée humaine un nouveau fondement et à réconcilier ses aspirations essentielles et les nécessités de la science, il faut, dès l'abord se représenter la pauvreté philosophique de la culture moderne et dans quelle alternative vraiment tragique la philosophie se débat depuis Descartes et surtout depuis Kant.

Tandis que le rationalisme cartésien développait son principe le plus dangereux — qui est de conformer le réel à soi-même, au lieu de se conformer au réel — et que la critique kantienne condamnait la métaphysique à d'inutiles et douloureux efforts pour faire sortir l'objet du sujet ; tandis que la pensée s'épuisait à déduire l'évidence, cherchait en vain son équilibre, passait du spiritualisme au panthéisme, et avouait, en fin de compte, sa radicale infirmité, la science de la matière étalant ses résultats pratiques et l'ampleur de ses applications utilitaires parut posséder seule les règles du vrai et les moyens de fournir la certitude. Ainsi après s'être enivrée de son indépendance et d'une autonomie fallacieuse, après s'être soi-même détruite en prétendant trouver en soi tout le réel, la pensée prenant la matière pour seule réalité, consentait la déchéance de la raison, et ne reconnaissait plus que l'existence de l'accident et du phénomène. Sur cette profonde lâcheté, ce complet abandon, la science positive allait établir son propre règne. Désormais, il fallait choisir : le scepticisme absolu ou le mécanisme radical. Le mécanisme l'emporta.

La science positive triomphante imposa la plus dure servitude à l'esprit, le courba sous le joug du déterminisme, niant le

principe de l'être et du libre-arbitre. Dissoute par des critiques contradictoires, et désespérée d'elle-même, la pensée fut incapable de réagir et se laissa violenter ; et cela d'autant plus aisément que le matérialisme ne s'imposa pas à la manière d'une doctrine, mais par une sorte de conversion des consciences que fascinaient les éclatants succès pratiques de la science. Un jour le matérialisme apparut comme nécessairement lié à celle-ci ; « méprisé comme philosophie, il fut accepté comme fait », d'autant qu'il avait pénétré tous les esprits, pour ainsi dire à leur insu.

Passée l'« ivresse mécanistique » dont fut possédée toute cette génération à qui Renan prophétisait l'avenir de la science. Darwin expliquant l'origine des espèces et la descendance de l'homme, Taine démontrait la mécanique de l'intelligence, la pensée sentit sa servitude avec son désespoir.

C'est alors qu'exerçant son esprit sur ces problèmes, M. Henri Bergson, dans un essai justement fameux, sur les données immédiates de la conscience, montra l'inanité du mécanisme : « Il vit que la physique mathématique loin d'atteindre le fond de toute réalité, nous fournit seulement une image plus ou moins arbitraire de quelques apparences ; et que le positivisme soi-disant scientifique n'est qu'une agglomération grossière de préjugés métaphysiques plus ou moins inconscients et qu'une si énorme illusion doit impliquer la responsabilité de la philosophie moderne toute entière, et même peut-être, avoir des causes profondes dans certaines erreurs générales où l'intelligence humaine risque de tomber naturellement. »

Amené ainsi à rechercher la réalité méconnue par le mécanisme, M. Henri Bergson dut aborder la psychologie. Et, tout de suite par une étude plus approfondie des données de l'expérience, il reconnut l'insuffisance radicale des idées que les savants se font d'ordinaire des rapports du physique et du moral ; à ceux-là qui nient la distinction de l'âme et du corps et concluent au nom de la science à un parallélisme rigoureux entre la vie du cerveau et la vie de l'esprit, M. Bergson démontra qu'il dépassait l'expérience et que cette thèse, ils la pouvaient certes soutenir, mais qu'en ce faisant, ils n'étaient point des savants, mais des métaphysiciens.

« La doctrine que vous nous apportez, dit-il aux matérialis-

tes, nous la connaissons ; elle sort de nos ateliers, c'est nous philosophes qui l'avons fabriquée ; elle remonte au XVII^e siècle et ce n'était certes pas par l'anatomie et la physiologie du cerveau, — science qui existait à peine — non plus que par l'approfondissement des maladies nerveuses qu'on avait pu être conduit à cette hypothèse ; celle-ci avait été tout naturellement déduite des principes généraux d'une métaphysique qu'on avait conçue, pour donner corps aux expériences de la physique moderne. Les découvertes de la Renaissance, celles de Kepler, de Galilée avaient révélé la possibilité de ramener les problèmes astronomiques et physiques à des problèmes de mécanique. De là l'idée que la totalité de l'univers matériel organisé et inorganisé pourrait bien être une immense machine soumise à des lois mathématiques. Dès lors, les corps vivants, en général, le corps de l'homme en particulier, devaient s'engrener dans la machine comme autant de rouages dans un mécanisme d'horlogerie ; aucun de nous ne pouvait rien faire qui ne fût déterminé par avance, calculable, mathématiquement... »

« Ainsi se forma cette doctrine d'après laquelle la vie mentale ne serait qu'un aspect de la vie cérébrale. Que les savants qui philosophent aujourd'hui sur la relation du psychique au physique se rallient à l'hypothèse du parallélisme, cela se comprend bien : les métaphysiciens ne leur ont guère fourni autre chose. Mais que tel d'entre eux vienne nous dire que c'est là de la science, que c'est l'expérience qui nous révèle ce parallélisme rigoureux et complet entre la vie cérébrale et la vie mentale, ah non ! nous l'arrêterons et nous lui répondrons : Donnez cette doctrine pour ce qu'elle est, et n'allez pas faire passer pour un résultat de la science, pour une théorie modelée sur les faits et capable de se remodeler sur eux, une doctrine qui a pu prendre, avant même l'éclosion de notre physiologie et de notre psychologie la forme parfaite et définitive à laquelle se reconnaît une construction métaphysique. »

On peut facilement imaginer le sentiment joyeux et libérateur que suscita dans les âmes cette doctrine qui enlevait au déterminisme tout fondement scientifique et le reléguait parmi les vieilleries métaphysiques, pour y substituer une psychologie vraiment expérimentale, étudiant la vie de l'âme dans toutes ses

manifestations, s'en tenant à l'observation et déclarant dès l'abord « qu'il n'y a rien de plus immédiatement donné, rien de plus évidemment réel que la conscience, et que l'esprit humain est la conscience même », pour conclure ensuite à la réalité du libre arbitre, à la distinction de l'esprit et de la matière, à une certaine substantialité de l'âme, et établir enfin sur le terrain de l'expérience, sinon l'immortalité de l'âme, au moins la probabilité de sa survivance. Ainsi cette doctrine qui inclinait vraisemblablement vers la reconnaissance d'un Dieu personnel, laissait peu à peu se faire jour les inquiétudes de la vie spirituelle et menait jusqu'au seuil de la vie religieuse. Il est des âmes qui furent sauvées par elle de l'athéisme de la philosophie régnante et chez qui elle renouvela les sources de la vie ; elle délivra toute une génération du scientisme, du spencerisme, du sociologisme « de la négation systématique et du scepticisme doctoral », où fut élevée notre jeunesse.

Des livres de M. Bergson, tous ceux qui avaient en vain cherché dans la philosophie universitaire une pensée authentique, reçurent comme une révélation. C'était un monde inconnu qu'ils ouvraient devant eux et nul mieux que M. Ed. Le Roy n'a traduit le saisissement que les imaginations modernes en reçurent : « Un voile interposé entre le réel et nous, enveloppant toutes choses et nous-mêmes dans ses pils d'illusion, qui tombe soudain comme si un enchantement se dissipait et qui laisse ouvertes devant l'esprit des profondeurs de lumière jusque là insoupçonnées, où se révèle semble-t-il, pour la première fois contemplée face à face, la réalité elle-même : voilà le sentiment, qu'avec une intensité singulière, éprouve presque à chaque page le lecteur de M. Bergson... Rien ne peut rendre cette impression de vue intime et directe. Tout ce que l'on pensait déjà connaître en est renouvelé, rajeuni, comme par une clarté de matin ; et de toutes parts aussi, dans cette lumière d'aurore, germent et s'épanouissent des intuitions neuves, que l'on sent riches de conséquences, lourdes et comme trempées de vie et dont chacune, aussitôt éclore, paraît féconde à jamais. »

*
**

C'est à la manière d'un contre-poison que le bergsonisme a pu agir sur des âmes atteintes par toutes les maladies modernes

de l'esprit : mais il nous le faut éliminer à son tour : nous en avons épuisé la bienfaisance.

Après en avoir obtenu je ne sais quel rafraîchissement de notre vision du monde, nous crûmes que cette philosophie était maîtresse de vérité et quelle nous livrerait le secret du réel. Mais, en méprisant l'intelligence, ne s'était-elle point dépossédée, par avance, du seul moyen que nous ayons de connaître avec certitude ? Capable de nous suggérer la beauté et la richesse de la vie qu'offensait une pseudo-science orgueilleuse et aride, elle était impuissante à nous les restituer. Sa critique destructrice des idées, devait, pour se rester fidèle, continuer son œuvre négatrice non plus seulement sur des notions fausses et perverses, mais sur des principes essentiels, et aboutir au discrédit et à la négation de la raison et de l'être, rejoignant par là ce qu'elle avait dans notre esprit combattu : le pur phénoménisme et le scepticisme pratique.

A quoi bon avoir montré à l'homme qu'il est libre et ouvert à son âme les perspectives infinies de l'immortalité, à quoi bon avoir parlé d'un Dieu créateur, si ces notions doivent demeurer inintelligibles, étrangères à notre science et à notre raison, si de tout cela nous ne pouvons avoir nulle connaissance et rien qu'une imagination capricieuse. Il y a dans cette doctrine un principe de fausseté qui détruit cela même qu'elle souhaite le plus vivement de rétablir.

Et cette fausseté lui vient de ce qu'elle est, par avance, asservie à l'esprit moderne. « La subtilité et la pénétration de sa pensée, l'amour de la vérité, la recherche de la réalité immédiatement perçue, le sentiment des choses de l'âme, l'estime du spontané et du vivant, le désir d'une philosophie vraiment désintéressée, vraiment conformée au réel, vraiment plongée dans l'absolu » toutes ces heureuses prédispositions, M. Henri Bergson les a — peut-être à son insu — compromises par l'obsession d'être **actuel** ; c'est l'esprit moderne qui lui a fait poser les questions non point simplement, mais en fonction des erreurs qu'une intelligence philosophique avilie a substituées aux perceptions naturelles du bon sens. Songeons qu'avant de se mettre en train, un philosophe moderne doit d'abord se demander si le monde existe, si la réalité est connaissable, si nos idées, notre conscience et l'évidence

intellectuelle ne sont pas les « résidus de quelque hasard sociologique », que sais-je encore ? Aussi bien, rien de plus rare que la simplicité du regard et la droiture de la raison : le plus souvent la culture philosophique produit dans l'esprit une manière d'engourdissement qui le rend incapable de se décharger de tout « cet apport résiduel » pour aborder les choses directement, par le propre effort, des facultés de connaissance.

Ainsi, M. Henri Bergson a-t-il posé le problème philosophique en fonction du mécanisme, le problème du monde en fonction de l'évolutionnisme spencérien, le problème de l'âme en fonction du parallélisme psychologique, le problème de la liberté en fonction de la psychologie associationiste, et plus épris de concilier ces erreurs que d'aller droit au vrai, il a fatalement versé dans les déformations qu'elles imposèrent à son esprit. C'est dans ce consentement, dans cette acceptation des données de la philosophie moderne que gît l'infirmité essentielle du bergsonisme. C'est par là qu'il a plu, mais aussi par là que la doctrine s'est pervertie.

Au lieu de rétablir dans ses droits authentiques, cette raison que le relativisme kantien avait dépossédée, il accepta sa déchéance. Plutôt que de ruiner à l'aide des premiers principes la critique la plus dommageable à la conscience humaine, il préféra chercher ailleurs la certitude, dans l'intuition, le sentiment, le cœur, tout ce qui est, par définition, imprécis, individuel, incertain. Par là, il obéissait à ce besoin de nouveauté quand même qui est l'instinct de l'esprit moderne ; et du même coup, il flattait des êtres plus avides d'éprouver que de savoir, de sentir que de penser, de jouir que de comprendre, sous le prétexte de s'unir, de se mêler, de communier avec l'essence des choses.

Et alors, nous vîmes que cela même qui nous avait montré les égarements de notre esprit était inutile pour nous les faire découvrir ; que cette faculté qui « transcende » l'intelligence et prétend faire mieux qu'elle, ne nous apprenait rien que le sain usage de la raison ne nous eût révélé beaucoup plus solidement et beaucoup plus purement ; et que ce n'était point parce qu'on pouvait mésuser de la raison qu'il la fallait condamner ; qu'il y a un autre danger, un danger autrement dangereux qui est de la bannir ; que s'il est, enfin, un orgueil de la raison, il en est un non moins pernicieux qui consiste à placer dans les mouvements

de l'intuition la règle de toute conduite, la seule réalité du monde, le seul objet de cette certitude, et d'adorer les puissances mystérieuses de l'âme à l'égal de Dieu. Le sens propre a pour erreur des habiletés infinies : s'il humilie la raison, l'enchaîne et la montre appauvrie, infatuée, c'est pour prendre sa revanche, en exaltant des suggestions secrètes du cœur qui, par cela qu'elles ne sont conformes qu'à elles-mêmes et ne dépendent d'aucun objet, sont toujours sûres d'être vraies. « La vérité est en nous, c'est nous qui la faisons. » Affranchie de toute attache extérieure, elle évolue librement, sans rien qui la contrôle. Tout est vrai que nous avons senti, vécu. Le moi est le centre du monde, tel est l'aboutissement de la pensée bergsonienne et par là elle illustre cette tradition moderne qui a partout substitué la passion pure à l'ordre intellectuel et donné au sentiment la valeur de l'idée.

Entrons avec M. Ed. Le Roy dans ces régions de crépuscule où s'élabore le moi bergsonien. « Les distinctions sont tombées, dit-il, la parole ne vaut plus. On entend sourdre mystérieusement les sources de la conscience, comme un invisible frisson d'eau vive à travers l'ombre moussue des grottes. Je me dissous dans la joie du devenir. Je m'abandonne au délire d'être une réalité jailissante. Je ne sais plus si je vois des parfums, si je respire des sons ou si je savoure des couleurs. Est-ce que j'aime ? Est-ce que je pense ? La question ne signifie plus rien pour moi. » Et voilà cette réalité profonde qu'on met au-dessus de l'intelligence et de la raison ; toute pensée ici se défait et ne laisse place qu'à l'indistinction et nous fait regresser au-delà de l'animalité, jusqu'à la matière même.

Mais qui ne retrouverait là les thèmes imprécis qui inspirent notre poésie et notre littérature : panthéisme, impressionnisme, appel à l'inconscient, mysticisme sans objet, primauté de la sensation, confusion sensorielle, n'est-ce pas le fonds même de l'art moderne ? Lorsque M. Barrès découvre auprès de Bérénice « l'omniscience et l'omnipotence de l'instinct » et s'écrie : « Avec son seul secours, les animaux prospèrent dans la vie et montent en grade, tandis que notre raison qui perpétuellement s'égare est par essence incapable de faciliter en rien l'aboutissement de l'être supérieur que nous sommes en train de devenir et qu'elle ne peut même pas soupçonner. » — lorsque M. Romain Rolland adore l'in-

conscient musical et « blotti contre son cœur, écoute le battement de la vie » — lorsque M^{me} de Noailles s'identifiant avec l'infini sent « affluer dans ses mains la sève universelle et « voit l'immensité moins vaste que son être » ; lorsque M. Henry Bataille célèbre en ses héroïnes « l'instinct pur et sans mélange », que font-ils sinon illustrer cette doctrine, contemptrice de l'analyse et de l'entendement, qui exalte le pur sentir et nous conseille de dilater notre moi, dans un effort contre nature, pour atteindre l'essentielle mobilité.

Ainsi le bergsonisme est-il venu dire à son temps « exactement ce qu'il voulait entendre. » Tout le désordre moderne a trouvé à se plaire dans ce psychologisme impressionniste et subtil qui lui donnait une expression métaphysique. La philosophie nouvelle séduisit dans la mesure où elle justifiait notre asservissement à l'instinct, aux puissances troubles de l'être et en faisait des facultés supérieures à tout le reste. Applications téméraires et qui ne laissent point d'appauvrir et de déformer étrangement une doctrine qui est née du désir d'atteindre l'absolu et la vérité. Mais de ces déformations mêmes, imposées à la pensée la plus puissante et la plus fine de ce temps, un enseignement philosophique se dégage ; elles sont le châtiment d'une doctrine qui offense l'intelligence, ruine les principes de la raison et s'interdit par là même la possession du vrai.

« Prenons bien garde, disait déjà Socrate, de ne point tomber dans le plus grand des malheurs et qui est de haïr la raison. Quand on a pris l'habitude de disputer toujours pour et contre, on se croit à la fin très habile et l'on s'imagine être le seul qui ait compris que ni dans les choses, ni dans les raisonnements, il n'y a rien de vrai, ni de faux, que tout est dans un flux et un reflux continu comme l'Europe et que rien ne demeure un seul moment dans le même état...

« Ne serait-ce donc pas une aventure déplorable, alors qu'il y a un raisonnement vrai, solide, susceptible d'être compris que pour avoir entendu de ces raisonnements où tout paraît tantôt vrai, tantôt faux, au lieu de s'accuser soi-même de ces doutes ou d'en accuser son manque d'art, on en rejetât enfin la faute sur la raison elle-même et qu'on passât sa vie à haïr et à calomnier la raison, en se privant par là de la vérité et de la science ? »

*
**

Peut-on dire que de la philosophie nouvelle soit né un renouveau philosophique et ce qu'on a appelé une renaissance de la métaphysique. Si l'on entend par là que notre temps semble posséder à nouveau le sens des hautes curiosités spirituelles, qu'il a rejeté les servitudes d'un scientisme borné pour redonner du même coup aux puissances de sentiment, à la vie humaine, une valeur positive et indépendante il n'est pas inexact de dire qu'un tel mouvement existe... Mais que ce soit là un renouveau de la philosophie, il faut pour lui donner ce nom, que nous ne sachions guère quelles analogies ce mot éveille dans le monde la pensée.

Philosopher, c'est rechercher les causes et les principes, se soucier d'avoir raison, d'établir l'évidence ou du moins la certitude par le moyen de la démonstration intellectuelle. Aussi bien une renaissance de la philosophie devrait-elle se manifester, dès l'abord, par une résurrection de la raison. Or, c'est bien plutôt à un sursaut d'idéalisme, à une révolte de la conscience contre la tyrannie de la mesure et du nombre, à une résistance sentimentale, en somme, et chez certains, à un penchant assez vague pour la rêverie métaphysique que se borne cette prétendue renaissance. Libérée des servitudes qui l'abaissaient, et se livrant tour à tour à qui sait la séduire ou prétend l'exalter, la conscience moderne avec l'indépendance n'a point trouvé la certitude : au vrai, elle ne sait que faire de cette liberté nouvelle qu'on lui rend sans lui restituer les principes qui la détermineraient. Bien moins soucieuse d'avoir raison et de tendre vers l'être intelligible que de se sentir vivre, elle a commencé par abdiquer toute logique et par donner au sentiment la valeur de l'idée.

La misère logique, voilà le premier résultat de cette indépendance spirituelle ; la défiance à l'endroit d'un raisonnement, le signe le plus évident de la « renaissance philosophique. » N'avez-vous jamais entendu dire : « C'est logique, donc c'est absurde » ; et n'objectez pas à celui qui exprime cette pensée profonde que c'est là une singulière façon de raisonner, il vous répondrait : « Je n'en sais rien, mais peu m'importe ! la Vie ne dépend d'aucune théorie. » Chez ces esprits, nul lien entre les actes et ce que l'intelligence conçoit. Leur spéculation, qui ne s'applique pas au

réel, ne semble qu'un orgueil, une curiosité, une envie de savoir des choses élevées. Ils craindraient en la bannissant d'avouer par là leur médiocrité et le peu de générosité des sentiments qu'ils portent en eux : mais elle n'est point désir du vrai, volonté de se soumettre à la réalité.

Il semble que « la vérité soit trop forte pour nos âmes et qu'elles ne se puissent nourrir que de vérités diminuées. Toute vérité pour être acceptée, doit se cacher derrière une plate et écœurante fiction où le sentiment trouve à s'attendrir, l'imagination à se délecter, le raisonnement à subtiliser. Les vraies spéculations de la raison sont abandonnées... La réalité qui a une forme et qui résiste et qui veut qu'on dise oui ou non épouvante la raison débile. On ne sait plus choisir : on ne sait plus tirer la conclusion d'un syllogisme et l'on pense que si tout homme est mortel et si Paul est homme, cela peut seulement prouver, à la rigueur, mais sans certitude et avec beaucoup de bonne volonté, que Paul est mortel.

Et tout l'effort de la philosophie nouvelle consiste à prouver ceci, que la philosophie n'est pas. Critique et rien que critique, elle se détruit en se faisant ; elle ne s'accorde d'existence que pour la nier aussitôt et tout son progrès consiste à briser des chaînes, effacer des limites, repousser des dogmes. Chesterton a défini avec humour cette impuissance de l'esprit moderne à se déterminer : « Lorsque dans son scepticisme il renonce à une doctrine après l'autre, lorsqu'il refuse de se lier à un système et proclame que l'ère des définitions est accomplie, lorsqu'il prétend avoir cessé de croire à la finalité, lorsque dans son imagination, tel Dieu, il ne croit à aucune croyance, mais les contemple toutes, à ce moment même et peu à peu, l'homme est en train de retomber à l'incohérence des animaux errants, à l'inconscience de l'herbe : les herbes n'ont pas de dogme, les navets ont une singulière largeur d'esprit. »

L'intelligence humaine, en effet, est une machine à conclure. Si elle n'arrive pas à ce terme, c'est qu'il y a quelque chose d'endommagé en elle. Quand on nous parle d'un homme trop intelligent pour croire on fait un paralogisme. Le progrès consiste dans une détermination de plus en plus précise des dogmes.

se refuser par avance, à tout dogmatisme. « L'idée d'absolu, la

Or, c'est la marque essentielle de l'esprit moderne que de notion de hiérarchie, de finalité, lui semblent des allégories dangereusement dénuées de tout caractère positif. Génie, liberté, providence, perfection, souveraineté, sainteté, grâce et gloire sont pour lui des mots de l'autre monde. Le mot de réalité lui-même est suspect, celui de vérité bien davantage... Il ne peut saisir ni l'unité, ni la simplicité, ni la continuité, ni le mouvement, ni la vie, ni la durée, ni l'éternité, ni l'être, ni une chose, ni une fin. Il ne sait que nier... Et la pauvre âme qui se fie à cette caricature de la raison et qui veut malgré tout la vérité, croit naïvement que le vrai se confond avec ce nihilisme désespérant : elle croit que tout ce qu'elle aime et sa vie même n'est qu'illusion ; avec une ardeur inquiète qui est encore de l'amour, elle s'élançait vers les plus menteuses apparences du bien : elle se livre aux bavards et aux sophistes qu'elle appelle philosophes. » Cela suffit-il pour qu'on parle d'une renaissance de la philosophie ? Jamais, au contraire, on ne s'occupa moins qu'aujourd'hui d'avoir raison logiquement : et s'il n'est pas une seule chose à quoi le philosophe ne donne une importance individuelle, il ne se soucie point de l'ensemble où il la doit ranger. La subordination à un ordre, la hiérarchie des qualités et des essences, lui paraissent parfaitement négligeables. Il semble ne philosopher que pour nous convaincre de la vanité philosophique, n'accorder aux problèmes de l'esprit une réalité que pour affirmer ensuite qu'on ne peut les résoudre. « Jamais, dit Chesterton, l'on n'a si peu discuté de la nature de l'homme comme aujourd'hui où tout le monde est libre de disputer là-dessus. Les restrictions d'antan signifiaient que seuls les orthodoxes avaient le droit d'examiner les choses de la religion : la liberté moderne signifie que nul n'a le droit d'en parler. C'est le bon goût, la plus vile des superstitions humaines, qui a réussi à nous imposer un silence que toutes les autres croyances n'avaient pu nous faire regarder. »

Aussi bien et en dépit de curiosités idéologiques qui ne sont qu'une manière de vagabondage spirituel, des façons de rêver propres à chacun, nos contemporains ne sont point pénétrés de l'importance de la philosophie. On les voit, en effet, nier et affirmer tout ensemble une même chose ; condamner dans la pratique

ce qu'ils n'oseraient refuser à la théorie, n'établir aucun lien profond entre la pensée et la vie, se conduire d'après une règle morale que leur intelligence méconnaît, bref, être persuadés que la spéculation n'a point d'objet réel... Il semble à les voir faire et à les entendre que s'ils vivent encore, c'est à la façon de ces poulets à qui les physiologistes enlèvent le cerveau et qui n'en contiennent pas moins certaines fonctions de la vie par l'effet du pli contracté : et c'est pour eux sans doute qu'on inventa les philosophies de l'inconscient.

Mais la génération nouvelle répond à ces pseudo-idéalistes : « Nous sommes des animaux qui avons tous nos membres et notre cervelle aussi qui est le centre de l'intelligence. Cette intelligence pas plus que l'estomac ne saurait «vivre de l'ombre d'une ombre», que lui offre la pensée moderne ; il lui faut un objet, du réel. Voilà pourquoi nous sommes persuadés de l'importance de la philosophie, d'une philosophie soumise à la raison, vraie science des principes et qui tend vers une détermination de plus en plus précise des idées et des dogmes. En cela nous sommes « des hommes pratiques » : nous ne nous contentons pas de jouer avec les idées, d'y prendre du plaisir, nous leur demandons la connaissance du réel, la joie de la vérité. Nous croyons avec Chesterton que l'époque des grandes théories est l'époque des grands résultats et tels sont les principes qui nous guident.

HENRI MASSIS.

PROMENADES AU CAIRE

L' Université d' El - Azhar

970 a. d.

Madrassas des émirs Agboghâ et Tâibars

Rien au Caire n'offre un intérêt plus spécial que la Mosquée d'el Azhar, la célèbre université musulmane.

Fondée en 970, au moment où les envahisseurs fatimites, originaires du Moghreb (1), bâtirent la ville fortifiée d'el Qâhira, et plusieurs fois restaurée depuis lors, elle constitue depuis des siècles le principal centre d'enseignement musulman et compte encore aujourd'hui près de onze mille étudiants sur ses registres. Ces étudiants viennent de toutes les parties du monde et ne payent rien pour leur instruction ; beaucoup des plus pauvres, au contraire, sont bénéficiaires d'une fondation pieuse et reçoivent une ration quotidienne de pain. Certains appartements servent de logements aux étudiants qui viennent des pays étrangers. Les étudiants égyptiens sont pour la plupart logés au dehors.

Une des parois du sanctuaire est entièrement garnie de tiroirs et d'armoires à clefs où les externes serrent leurs livres et leurs cahiers ; les internes ont les leurs dans leurs logements. Tous ces étudiants sont proprement mis, la plupart d'entre eux portent le gracieux vêtement national de soie et le petit turban égyptien infiniment plus élégants et plus seyants que les « complets » et le tarbouche d'origine turque que l'on rencontre aux portes des écoles du gouvernement, où le costume européen est de rigueur. Quelques uns sont aveugles ; il y a pour eux des cours particuliers ; ils apprennent le Coran par cœur et en récitent de longs passages aux noces et aux funérailles, et aussi dans les

(1) Le plan d'El-Azhar rappelle celui de la grande mosquée de Quairouân.

harems dont leur cécité leur facilite l'entrée comme aux musiciens aveugles.

El Azhar fut construite en 970 par Gauhar, affranchi sicilien du Calife fatimite Moezz-eldîn b'Allah, qui fonda une cité nouvelle à l'est de l'ancienne Fostât et d'el Qatây, la ville militaire d'Ibn Toulouîn. El Azhar était destinée à servir au culte du vendredi, à être la mosquée pour ainsi dire officielle du nouveau Khalifat. Ce ne fut que sous El 'Aziz, fils d'el Moezz, et sous l'impulsion d'un savant d'origine juive, Yaqoub ibn Killis, qu'elle assumait le rôle de grande université musulmane qu'elle conserve encore de nos jours malgré les nombreuses vicissitudes que l'Egypte a subies durant ces dix siècles.

Le terrible tremblement de terre qui fit tant de ravages au Caire en 1302 n'épargna point l'édifice sacré, mais la mosquée fut pieusement et soigneusement réparée par une succession de princes mamelouks : les émirs Silâr et Serghatmich, fondateur de la belle mosquée en ruines qui se trouve au pied de celle d'Ibn Toulouîn, le sultan Hassan, et enfin le célèbre sultan Qâitbây. A côté de ces réparations, plusieurs additions importantes furent faites par l'émir Taibars en 1309, l'émir Aqboghâ en 1334, Gauhar el Khankabây vers la fin du XVe siècle, le sultan el Ghoûry en 1501, Abd er Rahman Katkhoda au XVIIIe siècle et enfin par le dernier Khédive, Abbas Hilmy.

Abd er Rahman Katkhoda (ou Kihîya) mérite une mention particulière ; deux cents ans après que l'invasion turque eût arrêté tout développement artistique en Egypte, il fut un de ceux qui essayèrent encore de faire construire des monuments d'après le gracieux style mamelouk, et un grand nombre de ses reconstructions souvent heureuses et de ses édifices originaux se voient encore au Caire. La plus connue de ses œuvres est une fontaine (sebil) qui se trouve au coin de deux rues, près du mouristân de Qalaoun. Ce fut aussi lui qui reconstruisit la sainte mosquée de Sayeda Zeinab.

Un autre constructeur, plus grand de beaucoup qu'Abd er Rahman en mérite artistique, fut le sultan mamelouk Qâitbây, qui vécut au XVe siècle. L'archéologue anglais Lane-Poole l'appelle le Prince des constructeurs du Caire et, si les chroniques ne racontaient point une suite de campagnes ayant eu lieu sous son

règne, il nous serait facile de croire que rien ne l'intéressait au monde que l'embellissement du Caire et la fondation d'une foule de monuments. Il nous reste de lui, non seulement deux ravissantes mosquées et un grand nombre de fontaines, de palais et de caravansérails, dont l'un tout près de la partie sud d'el Azhar, mais encore plusieurs restaurations importantes dont l'université offre un exemple frappant.

L'entrée principale de la mosquée s'ouvre dans la façade nord-ouest, œuvre d'Abd er Rahman, qui la construisit de manière à enclaver les deux madrassas de Taïbars et d'Aqboghâ, qui font maintenant partie d'el Azhar et en contiennent la bibliothèque. Celle de gauche, construite en 1334 par l'émir Aqboghâ, majordome du sultan Mohammed en Nâssir, renferme des centaines de livres et de manuscrits arabes, entre autres des Qorans d'un format gigantesque. Chacun de ces Qorans a appartenu à un sultan quelconque et c'était pour en soutenir de semblables que furent préparés ces beaux pupitres en menuiserie (Koursy) qui se trouvent dans les mosquées du Caire. A côté de ces immenses volumes se trouve un Qoran écrit en caractères tellement microscopiques que les 112 soûras tiennent tout entières sur seize petites pages; ce manuscrit n'est pas ancien, mais moderne, et le calligraphe vit encore; c'est sans étonnement que l'on apprend que le malheureux est maintenant aveugle.

La bibliothèque contient également de curieuses mappemondes, des astrolabes un télescope, etc.... La madrassa tout entière, actuellement consacrée à des usages pratiques et meublée sans aucun goût a perdu tout son charme archaïque et c'est une surprise agréable que d'y découvrir un superbe mihrâb caché derrière des armoires à livres. Un autre mihrâb encore plus beau se trouve dans l'édifice qui occupe l'autre côté de la petite cour, la mosquée tombeau de l'émir Taïbars, général des armées. Sa qibla est une des œuvres d'art les plus précieuses qui soient au Caire. Deux superbes colonnes antiques en porphyre encadrent une mosaïque du genre byzantin, telle que nous n'en possédons ici que trois ou quatre, à savoir: au mouristân de Qalaoûn, dans la voussure du mihrâb de Lâgin, à la mosquée d'Ibn Toulouîn et dans le mausolée de Chagaret ed Dourr. La tombe n'offre aucun

intérêt et le reste du monument, maintenant annexe de la bibliothèque, est encombré de laides armoires à livres.

Au bout de la petite cour, on pénètre dans le grand «sahn» par un portait en pur style du XV^e Siècle, construit par Qâitbây ; au dessus s'élève un élégant minaret du même sultan. Malheureusement, au siècle suivant, le sultan Qansouh el Ghoury voulut, lui aussi, doter le saint collègue d'un ornement, et planta un autre minaret plus élevé à côté de celui de Qâitbây qu'il rapetissa tout en souffrant lui-même de la comparaison ; il y a un contraste très-marqué entre la gracieuse tourelle de Qâitbây et le géant à deux têtes d'El Ghoury.

La plupart des archéologues admettent en principe, — quoique peut-être à tort, — que Qâitbây et ceux de ses prédécesseurs qui restaurèrent le «sahn» lui conservèrent sa forme primitive, et cette cour est par conséquent considérée comme un exemple d'architecture fatimite, avec ses arcs brisés ou «persans» soutenus par des colonnes gréco-romaines. La paroi du mur qui surmonte les arcades est ornée de médaillons et de niches en coquilles et se termine par un parapet à jour couronné de merlons en dents de scie. L'arcade qui sert d'entrée au sanctuaire est placée en face de la porte de Qâitbây ; au dessus se trouve une petite coupole décorée de riches inscriptions coufiques en plâtre qui faisait, dit-on, partie de l'édifice primitif.

Le sanctuaire est immense ; trois cent quatre vingts colonnes lui donnent l'aspect d'une véritable forêt. La mosquée de Gauhar ne comptait que six nefs transversales, mais 'Abd er Rahman y ajouta quatre arcades supplémentaires après avoir abattu dans ce but la muraille sud-est. Il maintient cependant le panneau qui contenait la première qibla, tout en en plaçant une nouvelle dans son mur neuf. Il se bâtit aussi un petit mausolée dans l'angle sud-ouest de la mosquée, près d'un portait qui donne sur une ruelle où se trouve les restes de délicieuses constructions de Qâitbây. Dans l'angle opposé, une petite chapelle, enclavée dans l'enceinte d'El Azhar, porte le nom d'un certain Gauhar, et les serviteurs de la mosquée, ignorants de l'histoire, assurent que la tombe qu'elle renferme n'est autre que celle du général fatimite. Il suffit pourtant de l'expérience la plus superficielle pour constater que ce petit mausolée doit dater du XV^e Siècle. Son fondateur, nommé

Gauhar el Khankabây, est peut-être le même qu'un certain «Kha-zindar» (trésorier) qui construisit une madrassa à Jérusalem.

Enfin la grande salle de l'angle nord-ouest, qui sert aux conférences données aux professeurs, est dépourvue d'intérêt, étant tout-à-fait moderne, en style arabe exagéré et criard; elle fut construite par les ordres du Khédivé Abbas Hilmy.

De nombreuses réparations ont été faites à la mosquée, à diverses reprises, par les soins du «comité de conservation des monuments arabes» auquel tant d'édifices précieux, doivent de n'avoir point complètement disparu à l'heure qu'il est.

Les environs d'el Azhar, sont très caractéristiques, on y sent encore palpiter la vie médiévale de la grande université musulmane. En suivant une petite rue toute pleine de boutiques de libraires attirés là par le voisinage de l'Ecole, on se retrouve dans la Sikkat el Gedida, continuation de la rue du Mousky, et il suffit de quelques instants pour rentrer dans les quartiers soi-disant civilisés avec leurs tramways, leurs agents de police tirés à quatre épingles, leurs hideuses bâtisses et leurs confiseries à la mode, fréquentées par un monde frivole de toutes les races et de toutes les couleurs.

MME R. L. DEVONSHIRE.

Poésies

La dormeuse

Le beau crépuscule d'Avril
Vous endormait aux coussins sombres,
Tandis que pour vous, plus subtil,
Tintait le clavier blanc dans l'ombre.

Le songe est plus tendre et plus doux
Au bruit des cordes palpitantes ;
L'esprit dort, mais, souvenez-vous,
La voix du cœur s'éveille et chante.

Et quand la nuit venue emporte
La sommeillante au lit jaloux,
C'est un dieu qui ferme la porte,
Discrètement, souvenez-vous....

Melancholy Christmas

Les étoiles, tremblantes gouttes
De diamant, vers nous ont lui,
Et nos regards se sont unis
Là-haut sur l'éternelle voûte.

Mais hélas ! par diverse route
Le pas des Aimés s'est enfui,
Le velours sombre de la nuit
T'enveloppe et t'a prise toute....

Et je veille... En la solitude
Où rôde la tendre habitude
Ton pas onduleux roule encor ;

Ton âme est là, ton souffle fleur ;
Reviens, ô ma fleur au cœur d'or,
Le jour sans toi se lève et pleure...

Noël à la bien-aimée

Je t'ai porté jadis la fleur vive du jour
Et j'ai dans ton berceau mis la verte espérance,
J'apporte à tes vingt ans, plus beaux que ton enfance,
Toute rouge en la nuit la rose de l'amour.

J'offrais l'enluminure ou la robe de soie,
La poupée et les jeux et l'enfantin trésor;
J'apporte, ô Bien-Aimée, esclave au cercle d'or,
L'ardent rubis couleur de sang, couleur de joie.

J'y mêle la douceur des miels sucrés, pareils
Au baiser savoureux qui fond aux lèvres chaudes,
Et pleine du parfum qui s'attache et qui rôde,
La pyxide d'émail odorante et vermeille.

J'apporte le flambeau merveilleux de la vie,
J'allume à ton foyer la flamme auguste et chère,
Afin qu'à mon retour je trouve, ô jeune mère,
Sur tes bras le beau fils dont ton âme est ravie.

ALEXIS COUET.

Beau Courmayeur

Courmayeur, sein béni au pied du mont glacé,
Nid de vivant amour que de ses dents fourchues
La montagne en souffrance a crânement fixé
Dans ses griffes crochues.

Courmayeur, frais vallon, né d'un baiser du ciel,
Transmis à la terre assoiffée
Par la cime où la neige accroche son trophée,
Plus brillant qu'un rayon de miel.

Courmayeur, grand manteau de velours fauve et vert,
Royalement posé des sommets à l'abîme,
Où le dur paysan, l'été comme l'hiver,
Mène une lutte sublime.

Courmayeur, doux refuge à l'âme fatiguée !
Où que je me retourne, au sud, à l'est, au nord,
A l'ouest, j'aperçois ton sol prenant l'essor
Au ciel, où va blêmir sa face corruguée.

Courmayeur, frère enfant bercé par un géant,
Doux berceau que la brise agite,
Je suis venu quérir un gîte
Contre le siècle et son gouffre béant
Dans tes vals, sous tes rocs que la tempête effrite...
Courmayeur ! je crains peu tes neiges et tes vents,
Tant j'aime tes forêts où, pieux, je m'abrite !

.....

Beau Courmayeur ! Te reverrai-je un jour ?...
Pour le repos il n'est meilleur séjour
Que ta vallée.

Le mal du cœur s'endort s'il ne guérit
Et l'âme rêve, heureuse, à ton abri,
Divine allée.

Spleen

Quand je me sens trop seul, aux heures nostalgiques
Où des voix de jadis sanglotent dans mon cœur,
Je vais calmer ma fièvre et bercer ma douleur
Au rythme large et pur des brises désertiques.

Paix auguste des nuits sur les crêtes lybiques,
Svelte essor des palmiers vers le soleil vainqueur,
Amble souple et hautain du méhari trotteur,
Profil sévère des granits pharaoniques,

Bruns éperviers planant dans l'azur, lointains d'or
Et d'opale où le Nil aux dunes s'amalgame,
Songe éternel du Sphinx, éphémère décor

De la nue aiguisée en longs glaives de flamme...
Merci pour tout le bien que vous faites à l'âme !
Je vous cherche — et déjà ma tristesse s'endort...

HERMAN DAD.

Strophes Brunes

Le crépuscule est énervant
Par ce dimanche de septembre,
Un jour pâle entre dans ma chambre
Et l'éclaire très vaguement...

Je voudrais sur la page blanche
Noter mon rêve étrange et flou,
Ou rimer quelques vers très doux...
Mais je suis las et je me penche

Ce soir en vain sur mon labeur !...
Et j'évoque avec nostalgie
Dans ma mémoire recueillie
D'autres nuits et d'autres splendeurs...

*

**

J'aspire de toute mon âme
A de majestueux déclinés,
A des crépuscules marins,
Aux sauvages clameurs des lames...

*

**

Mais qu'importe!.. — fermons les yeux
Tâchons de rappeler les ombres
Des souvenirs, par la nuit sombre
Et faisons un rêve pieux...

.... Recueillons-nous; voici la nuit...
— Venez, ô visions très chères...

.....
Qu'on n'apporte point des lumières...

.....
La langueur du soir m'envahit...

26 Sept. 1920.

II.

Ce soir tout m'est indifférent :
 La réalité décevante,
 Et ton souvenir qui me hante
 Et les vers que j'aime ardemment !

Ce soir, ma lassitude est telle
 Que j'évite le moindre effort ;
 En moi tout désir semble mort,
 Et mon esprit ne se rappelle

Aucune tendre affection
 Aucune agréable chimère...
 J'ai le dégoût de la matière
 Et je n'ai plus d'ambition...

Ce soir, je suis un corps inerte,
 Et de ma fenêtre entr'ouverte
 Je vois — éperdu — le ciel noir!...

.....?

Oh! je voudrais mourir ce soir...

5 Octobre 1920.

III.

Ce soir, je me sens l'âme triste,
 Et le cœur lourd de mes regrets,
 Et mes illusions d'artiste
 Pleurent en moi leurs chers secrets...

Ni la musique enchanteresse,
 Ni les beaux vers que j'aime tant!
 Ne peuvent bannir la tristesse
 De mon nocturne esseulement.

Et j'évoque en vain des tendresses
 De vieux serments, des nuits d'espoir...
 ... Mon âme est si triste ce soir
 Que même un souvenir l'opresse...

10 Mars 1921.

A. C. GERONIMO.

Lettre de Paris

Le testament d'Edmond de Goncourt, et les origines de son Académie. — Les livres nouveaux et l'ancienne courtoisie française. — Peut-on espérer une Marne financière ? — Contribuables d'hier et d'aujourd'hui.

On fait grand bruit dans le monde littéraire du refus opposé par l'Académie Goncourt à la publication de l'œuvre posthume de son fondateur. On sait qu'Edmond de Goncourt, émérite ramasseur de ragots qui apportait sa manie d'analyste à la notation des petits travers de ses confrères et... de ses amis, a publié un «Journal» dont plusieurs tomes ont paru de son vivant. Or ce «Journal» a une suite qui, par décision testamentaire de son auteur, ne devait voir le jour que trente ans après sa mort. Cette date est arrivée — et les curieux attendent, vainement l'exécution de la volonté de M. Edmond de Goncourt. Ici encore — comme en maintes circonstances — c'est l'opposition de la Lettre et de l'Esprit. Les uns invoquent la précision du texte et prétendent que l'Académie Goncourt n'a pas à faire valoir des raisons d'opportunité, celle-ci au contraire estime que le délai imparté par le romancier à cette publication témoigne du désir qu'il eut de ne point susciter d'irritantes polémiques. Trente ans lui ont paru un délai suffisant, mais ces trente années ont passé bien vite et les familiers du «grenier» ne sont pas tous morts; il est même des disciples vivants et très vivants dont l'amour-propre se sentirait fort égratigné par le jugement incisif du maître.

Ainsi des deux cotés on ergote — et la discussion, tout en prenant peu de place dans les journaux qui satisfont surtout aux passions politiques, n'en est pas moins à l'ordre du jour de tous les périodiques et de tous les clans littéraires. Seuls les dadaïstes s'en f... , parce que la littérature ne date que de leurs productions et que tout son passé ne fut que bagatelles indignes de leur intérêt.

La prétention des dadaïstes est amusante, mais comme toutes les excentricités elle contient une part — une très petite part — de vérité. Sans son «Journal» et sans la création de son Académie on se demande s'il serait encore parlé aujourd'hui d'Edmond de Goncourt et de son œuvre. Je sais bien que pour certains cette question va paraître une hérésie — cependant pouvons-nous nous défendre d'un sombre ennui lorsque nous nous infligeons le pensum de relire «Renée Mauperin» ou «Germinie Lacerteux»? Ces livres marquent trop une époque, une manière d'art devenue désuète; ils sentent trop l'«école». Ils eurent, lorsqu'ils parurent, le mérite

de leur originalité, mais rien ne se démodant plus vite que l'originalité, il se trouve que, pour employer une expression à la mode, « nous ne sommes plus à la page ».

Mais je m'en voudrais de faire ici de la critique et d'empiéter sur le domaine de mon excellent confrère Ant. Zary, mon rôle se bornant à rendre compte des émois de la vie parisienne. Celui que suscite l'exécution du testament Goncourt n'est pas des moins intéressants, surtout pour la gent littéraire. Il alimente tant d'articles dans les revues françaises qu'il m'a paru raisonnable d'en entretenir également les lecteurs de *La Revue du monde Egyptien*.

L'écrivain qui est indiscutablement le mieux documenté sur la question est M. Léon Deffoux. Il est en somme l'historiographe de l'Académie Goncourt. Il connaît les clauses du fameux testament bien mieux que les académiciens, et en cas de controverse juridique je suis persuadé qu'il pourrait fournir à M. Poincaré, avocat de la Compagnie des Dix, les arguments les plus probants et les plus subtils. Il vient de faire paraître au *Mercur* « sur les origines de l'Académie Goncourt » une brochure substantielle et amusante (car il excelle à faire valoir les plus petits faits de l'histoire des grands hommes) qui nous éclaire sur l'humeur changeante de son héros. C'est par lui que nous apprenons que la première académie — telle qu'Edmond de Goncourt la fonda sur le papier le 14 Juillet 1874 — se composait de Gustave Flaubert, Paul de St Victor, Louis Veillot, Théodore de Banville, Barbey d'Aurevilly, Eugène Fromentin, Philippe de Chennevières, Emile Zola, Alphonse Daudet, Léon Cladel, (à noter qu'aucun de ces membres *in partibus* de la première académie Goncourt ne fit partie de l'Académie Française). Or M. L. Deffoux entend nous prouver qu'en imaginant cette Académie Ed. de Goncourt a cédé à l'exemple de cet inconnu perdu parmi les illustres qui a nom Philippe de Chennevières — écrivain d'art et fonctionnaire considérable qui avait créé une société fictive — humoristique et savante — qui s'appelait « l'académie de Bellesme ». Nous ne suivrons pas le spirituel historien dans ses développements... contentons-nous, pour terminer, de citer cette phrase de Mercier qu'il a mise comme épigraphe de son travail sur l'Académie Goncourt : « Qu'il est glorieux pour vous, Messieurs, de voir ces fières académies, qui avaient dédaigné la vôtre la prendre aujourd'hui pour modèle. »

*
**

N'est-il pas curieux que, parmi les sources si angoissantes de l'heure présente, on se puisse passionner pour des questions littéraires — questions qui intéressent si peu la marche des affaires et qui d'ailleurs ne font même pas les affaires de ceux qui s'en occupent ? Je crois justement qu'il faut voir dans les publications si nombreuses de notre temps, dans ce pullulement

de périodiques un besoin de sortir délibérément de la période de haine et de destruction que nous avons vécue. Sur ce point l'émulation des poètes s'apparente à celle des dancings, sans que je me permette cependant de les comparer. Je ferais de la peine à M. Gabriel Doche qui vient de publier *Un peu d'Amour... Beaucoup de Lune* où se trouvent des pièces exquises comme cette «Grisaille» dont je veux citer le début :

*Des écharpes d'argent flottent sur les vallées ;
Il fait gris... Les tilleuls pleurent sur les allées
Où ne bourdonnent plus les lourds frelons actifs ;
Les ronces du chemin ont mis en pendentifs
Leurs fruits nacrés qu'ont fait mûrir des soleils pâles ;
Dans le jardin, il pleut à verse des pétales,
Et les sources du bois profond plein de rousseurs
Sanglotent sur la mort de ses feuilles : leurs sœurs
Les vignes des coteaux par endroits toutes rouges
Grelottent ; dans le ciel de gros nuages bougent.
Aujourd'hui pour aller aux champs l'automne a pris
Une robe vieux cuivre ; et l'on reste surpris
De la sentir partout à la fois sur les choses ;
Les fougères sortant de sa traîne sont roses,
Et le maïs ouvrant sous ses doigts son épi
Laisse entrevoir l'émail de son dentier jauni.
Chaque jour un peu plus s'écourtent les journées,
Le soleil a l'éclat terni des fleurs fanées.
Le vent glace déjà les petits cœurs d'oiseaux....*

.....

Voici encore à La Maison d'Art et d'Édition *Le cœur Vibrant* de Mme Diane de Cuttoli, *Les Haltes de la Route* de M. André Veidoux, *Le Sourire de St Jean* d'Anne Marliani (bien inférieur à son délicieux livre précédent : *Résonance*), et *La Chanson d'Amour* de Jane Domenic :

*Si nous nous aimons de toute notre âme
Quand nos cheveux seront devenus blancs,
Nous aurons encor des jours de printemps
Si nous nous aimons de toute notre âme.*

Messein publie les *Poèmes Visionnaires* de Lois Labègue, d'une inspiration forcenée, avec de temps à autre des trouvailles d'expressions :

Et tous vos chants étaient ailés d'éternité !

Voici *Dans le sentier des marjolaines*, où l'auteur, M. Georges Turpin ne met heureusement pas en pratique la si dangereuse théorie du « spontanéisme » qu'il expose dans sa préface.

*O Muse ! Apporte-moi le Songe et la Chimère
Car mon cœur est lassé du fracas des Cités...*

Le directeur de cette revue me permettra-t-il de signaler également le recueil de poèmes qu'il composa de 1914 à 1920 et qu'il a intitulé *Contre l'Oubli* (Société académique d'histoire internatio-

nale). Il y aurait à son propos une glose intéressante à écrire sur le sort des vers de circonstance — même inspirés par une circonstance aussi effroyable que la dernière guerre... et nous pourrions prendre comme exemple l'*Année Terrible* de Victor Hugo. Mais comme nous comprenons le juste désir qu'eut M. Marius Schemeil de ne point laisser perdre le fruit d'un tel travail et d'une aussi puissante inspiration ! Nous avons été heureux de retrouver dans ce volume la pièce « Syrie » qu'il avait mise en tête de la traduction du *Grand Fléau*, la tragédie du Dr Shibli Schemeil, et dont les strophes sont d'une sereine beauté :

*Mon pays est la terre où les vierges si belles
De leurs grands yeux profonds aimantent la bonté*

.....

*Blottie au fond des bois de myrtes et de pins,
Notre maison voyait les cèdres tutélaires
Etendre à l'infini leurs rameaux séculaires,
Berçant l'éternité de leurs rythmes hautains*

.....

*Et nous retrouverons sur la montagne claire
La vivante gaité de nos villages blancs,
Les cloîtres accrochés en châteaux sur leurs flancs,
Les cimes au soleil baignant dans la lumière*

Par contraste avec M. Marius Schemeil qui a violemment flétri la guerre, voici M. Pierre-Jean Ménard qui, lui, l'analyse sans colère dans ses causes... et dans ses conséquences. C'est, pour ainsi dire, le livre de « raison » d'un médecin qui n'a pas seulement durant la campagne soigné les corps, mais observé les âmes. Rien n'est plus émouvant que ses réflexions réunies par sa veuve sous ce titre si heureusement choisi : *La Fierté de vivre*. (Figuière, éditeur). Il y a là des phrases qui expliquent bien la mentalité française contemporaine, notre pessimisme découragé, cette insouciance sans idéal des jeunes générations. *Laudator temporis acti ?* Oui. Je regrette le temps où la courtoisie des manières, l'élégance de ton et de pensées caractérisaient notre nation — et il m'est douloureux de lire sous la plume de M. Ménard ces lignes, trop vraies parmi tant d'autres :

« A trente ans un homme à une vieille âme. C'est déjà un être déçu qui ne sait plus voir combien la vie est belle, qui cherche d'abord chez les autres ce qu'ils peuvent avoir de mauvais et quel peut être le mobile intéressé de leurs actions. Et d'où vient ce malaise, ce manque de spontanéité, ce pessimisme à l'endroit de la vie ? avant tout, cela correspond à un amoindrissement réel de la valeur morale, conséquence de l'affaiblissement de l'idéalisme et de la notion du devoir...

*
**

Qu'on ne me reproche pas de faire une citation qui nous montre sous un jour défavorable ! C'est déjà une preuve de notre relèvement moral — certain et même prochain — que la franchise

d'un pareil aveu et que la constatation, ici affirmée, de sa justesse. Un pays ne peut se relever et se perfectionner que par la connaissance de ses erreurs; et bien des déchéances auraient été évitées — parmi les individus comme parmi les peuples — si la vérité leur avait été dite *à temps*.

*
**

Il est des écrits plus pratiques ou du moins dont les auteurs se montrent plus soucieux des réalités qui s'imposent à notre existence. Je citerai par exemple l'auteur — anonyme — d'une brochure intitulée *Peut-on espérer une Marne financière? Oui!* publiée par les Editions économiques de St Denis. Voilà un titre qui nous doit consoler. Il me console d'autant plus, personnellement, que je suis en matière financière d'une remarquable ignorance. Les malades qui ne « voient » pas leur état sont forcément plus crédules que ceux qui ont quelque expérience médicale.

En tous les cas il y a en France un terrible problème économique pour la solution duquel on requiert toutes les compétences. On parle même de faire appel au savoir indiscuté de M. Caillaux. Ce dernier dans « Le Progrès Civique » donne son avis ou du moins fait nettement comprendre qu'il en a un sur la question. Raison de plus, disent ses amis — pour que les haines s'apaisent devant l'intérêt commun.

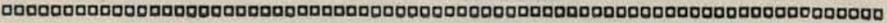
Mais, en attendant, le ministre et la Commission des finances bataillent pour la compression des dépenses et pour l'élaboration de nouveaux impôts. Si l'Impôt sur le Revenu n'avait pas existé, la Guerre l'aurait fait naître. Mais comme il se cache, ce Revenu ! Et comme le fisc se trouve désarmé devant les procédés des anciens et nouveaux riches ! Les moyens de contrôle sont pour ainsi dire inexistant, car il est si facile de truquer une comptabilité ou de dissimuler des placements de fonds.

Il en fut d'ailleurs toujours ainsi. Car l'idée de l'impôt sur le revenu n'est pas nouvelle — et bien avant la « Dîme civique et nationale » imaginée par le conventionnel Bouquier, on eut en France l'idée de l'appliquer.

Sous Louis XV, alors que par suite de dilapidations et d'opérations malheureuses, notre trésor était à sec, le ministre des finances fit décréter une imposition d'un 20e sur tous les revenus, « sans distinction de naissance et de qualité ». Ce fut un beau tapage ! Imposer les nobles ! Jamais conception ne parut plus révolutionnaire. C'était les assimiler à des marchands, et l'offense plus que le fait même révolta l'aristocratie française. Notons ici que le numérotage des rues de Paris n'avait jamais pu se faire (il ne date que de la Révolution) parce que c'eût été mettre sur le même niveau la maison d'un seigneur et celle d'un bourgeois ! Alors les Grands du Royaume ne se firent point scrupule de ruser avec la loi. Tromper le fisc n'est point affaire de conscience, et je sais

d'honnêtes gens qui n'hésitent pas à passer frauduleusement à l'octroi ou à la douane des objets interdits ou imposables. C'est là une conception latine qui par ailleurs éclaire d'autres aspects de notre caractère. Donc les nobles dissimulèrent leurs revenus, avec une touchante unanimité. Et comme l'Histoire est encore plus inquisitoriale que les agents du roi, nous savons aujourd'hui que M. le président de Ségur fit en 1734 une déclaration pour 6000 livres alors que son revenu était de 160000 livres ! Evidemment l'écart était plutôt sensible, mais ne le croyons pas exceptionnel, ni pour ce temps — ni pour le nôtre !

ALBERT LANTOINE.



L'Amour sur les Cimes *

Roman Inédit

XVI.

Maintenant ils finissaient de dîner. Leur faim assouvie, la fatigue les accablait et si Joseph faisait encore bonne contenance, Irène luttait, en vain, contre une impérieuse envie de dormir.

Bonifer la conduisit donc vers le pauvre lit de paille, où des couvertures avaient été disposées et elle s'y étendit, plaisantant encore d'une voix dolente.

— Supérieurement rembourré, avec des noyaux de pêche, votre lit, mon bon Azor, disait-elle doucement railleuse.

Et lui à elle :

— La moitié de mes jours pour être à même de vous offrir un matelas de pourpre rempli de fin duvet d'oiselle !...

Malheureusement, à l'impossible nul n'est tenu !

Elle ne l'écoutait plus, engourdie par la fatigue et le sommeil. Cependant penché sur elle, il la bordait avec soin, dans ses rudes couvertures brunes et il murmurait des mots légers et puérils, ainsi que l'on fait pour les petits enfants.

— Dormez, dormez, mignonne fillette on veillera sur vous...

Déjà elle fermait ses grands yeux, quand Joseph, attiré par une force invincible, ne put se retenir de poser ses lèvres, non sur le front délicieux et blanc, qui luisait dans la pénombre, mais tout auprès de la tempe, parmi les ondes parfumées de sa chevelure d'or épandue.

— Qu'ai-je fait ! se dit-il aussitôt, plein de remords et d'épouvante .

Epouvante et regrets superflus ! Irène n'avait point senti la dévotieuse caresse, elle balbutia seulement un remerciement enfantin :

— Merci, Azor.... Vous êtes tout à fait... un bon chien-chien... Pauvre Azor !

— Cher ange ! souffla-t-il, éperdu.

Bonifer qui n'avait de sa vie, vu dormir une jeune fille, pensa que mieux valait, quand on était sage, ne pas regarder de trop près ce spectacle émotionnant.

Il s'arracha d'auprès d'Irène, pour aller s'étendre tout vêtu sur la table.

Au dehors, l'orage, après avoir tournoyé tout le jour autour du Cervin, approchait à grand fracas. Il creva soudain au-dessus du refuge en une rageuse averse de grêle et de neige fondue. Les grelons, dans une danse de possédés, sautaient en martelant la toiture de zinc, rebondissaient, sifflaient, volaient fougueusement, comme une troupe de *dgins* maléfiques. Bientôt les éclairs se mirent de la partie et la grande voix du tonnerre, tonna majestueuse et assourdissante, répercutée par les profonds échos des montagnes.

— Qu'y a-t-il seigneur ? Où suis-je ? cria la jeune fille apeurée, en se réveillant en sursaut.

— Calmez-vous, Mademoiselle Irène, répondit Bonifer, qui n'avait pas dormi une minute; c'est l'orage!... Vous savez bien, le piolet nous l'avait prédit hier*!

* Voir la *Revue*, Tome I, Nos 1 à 12.

— Le piolet dit-elle faiblement, ah! oui... le piolet...

Elle parut se rendormir, car la paille ne crissait plus sous son jeune corps agité et Joseph, à la lueur des éclairs, entrevit sa forme gracieuse immobile sous les rudes couvertures.

Il se leva sans bruit, à tâtons, gagna la fenêtre, dont les volets venaient de s'ouvrir, arrachés par la tourmente et regarda les éléments déchainés.

Dès que les premiers bruits insolites s'étaient fait entendre, les guides étaient accourus auprès de Bonifer ; ils écoutaient, eux aussi, ne sonnant mot.

Ce mutisme alarma le savant :

— Quel est ce bruit ? D'où vient-il ? demanda Joseph penché vers eux.

Les coureurs de montagne se consultèrent du regard, n'osant répondre puis tous deux chuchotèrent :

— C'est...

Ils s'arrêtèrent frissonnants, blêmes :

— C'est ? insista Joseph, ardemment penché vers eux.

Alors le plus vieux des montagnards bégaya :

— L'avalanche!

L'avalanche! Mot terrible évocateur de cataclysme, d'épouvante et de mort !

Irène l'entendit dans son demi-sommeil et bondit aussitôt du lit de paille ; elle accourait vers Joseph, échevelée, les yeux agrandis d'épouvante, ses beaux bras nus élevés au-dessus de sa tête, dans un geste de défense suprême.

— Sommes-nous en danger immédiat ? cria-t-elle au milieu du bruit grandissant.

— Non ! espérons le du moins, fit Bonifer qui oubliait son angoisse pour reconforter la pauvre enfant.

Mais pour le moment, elle n'avait que faire de réconfort. Elle disait qu'on devait la sortir de ce mauvais pas, tout de suite, et qu'il fallait aviser promptement aux moyens de lui faire quitter le refuge, au lieu de rester là, à bailler comme des huîtres sur ce rocher infernal.

Irène s'imaginait, de bonne foi, qu'à une jolie femme tout doit obéir, les éléments déchainés comme les flirts et le restant des hommes.

La passivité des coureurs de montagne l'indignait. Sa jeunesse débordante de santé, ivre de vie, haïssait la mort sans gloire c'est pourquoi elle apostropha les guides véhémentement :

— Etes-vous des êtres intelligents, ou de stupides crétins du Valais, cria-t-elle, outrée de leur fatalisme. Comment ne comprenez-vous pas qu'il faut lutter, malgré tout et que celui-là seul est vaincu qui lâchement s'abandonne !

Son ami la saisit par le bras, implorant :

— Du calme ! Nous en réchapperons ! Savons-nous où l'avalanche passera ?... Attendons ici la fin du cataclysme, il fait nuit noire, où aller ?

Il parlait avec douceur sans faiblesse malgré les horribles mugissements de la trombe dévastatrice.

Elle devait arriver de haut et ne tarderait point à passer, soit sur le refuge soit en suivant la rigole qui rayait de son profond fossé la muraille de granit, au pied de laquelle se blotissait la cabane.

Irène, toujours hors d'elle-même, se débattait essayant d'échapper à l'étreinte de Bonifer.

— Laissez-moi!... Je veux partir, toute seule!... Toute seule si vous m'abandonnez!

Déjà elle se libérait de l'étreinte et, bondissant vers la porte, posait sa main tremblante sur le loquet, quand la voix tonnante du vieux guide ordonna :

— Restez ici! Vous courez au devant de la mort, une pierre peut vous

tuer roide sur le seuil du refuge.

Elle revint vers Joseph.

— Nous laisserons-nous écraser comme des rats ? gronda-t-elle.

Son ami la prit dans ses bras amoureux.

— Du courage ! Je vous affirme qu'elle passera sans nous toucher... D'ailleurs si nous devons périr, ce sera l'anéantissement subit, foudroyant, radical !

— Oui, rien à faire, qu'à attendre et prier Dieu ! s'écrièrent les montagnards.

Religieux tous deux jusqu'au fond du cœur, comme en général tous les montagnards, ils s'agenouillèrent au centre de la cabane.

— Que faites-vous ? se lamenta Irène dans un dernier accès de révolte ; mieux vaut agir que prier ! Debout les hommes !... Vous êtes payés pour nous venir en aide... Vous devez...

— Silence ! dit le vieillard. On est à la solde de l'étranger, parcequ'on est pauvre... et qu'on aime la montagne... Mais on n'est pas des esclaves qui crèvent comme des chiens, sans recommander son âme à Dieu !

Joseph enlaça éperdument la belle révoltée, dont l'exaltation faisait place à un morne abattement. Une secrète joie, un transport insensé, rendaient pour lui très douce l'idée de mourir là, écrasé sur le corps de la splendide créature, maintenant immobile entre ses bras et si faible, qu'il la soulevait comme une fillette pour l'éloigner de cette fenêtre où elle pouvait être lapidée.

— Oh ! Mourir tous deux enlacés... Mourir tous deux ! se répétait-il, enfiévré d'amoureux héroïsme.

Effrayant désir, dont il subissait l'attraction sans autrement l'analyser.

L'avalanche se rapprochait toujours dévalant montagne après montagne. Déjà l'air s'ébranlait autour du refuge, dont les vitres tremblaient.

Irène, maintenant émue, pleurait appuyée sur Joseph.

D'un élan spontané — geste confiant, où elle semblait vouloir mettre toute la douceur féminine cachée en son âme — elle enlaça le cou de son ami en murmurant éperdue :

— Pauvre Joseph !... C'est pour moi, pour me suivre que vous allez mourir !... Pardon, oh ! pardon !... Pouvais-je savoir que sur l'Alpe tout est danger !... Pouvais-je comprendre que vous....

Sa voix, étouffée par le mugissement de la trombe, ne put se faire entendre davantage, mais Bonifer comprit, cependant, car elle l'embrassait... Il ne put lui rendre son baiser, le premier bloc précédant l'avalanche, arrivait au-dessus du refuge, vertigineux et rebondissant.

Dans un élan énorme, il passa devant la fenêtre et s'en alla tomber sur une pente au loin où il explosa comme un bolide.

Irène et Joseph restaient toujours enlacés, pétrifiés sur place.

D'autres blocs mêlés de glaçons brisés, de pierres et de paquets de neige faisaient, à leur tour, le grand saut. Tout cela filait à une allure folle, s'écrasait sur la montagne, s'entrechoquant, avec des gerbes d'étincelles, qui fusaient incessamment du sol écorché à vif. On eut dit une artillerie géante, vomissant, par toutes ses gueules, des torrents de fer et de feu !

Ce spectacle, sublime dans son horreur, émerveillait l'entomologiste et lui arrachait des exclamations comme parfois à Irène, lorsqu'elle ne cachait pas sa tête sur son épaule.

Enfin tout danger disparut avec les derniers vestiges de l'avalanche, dont les grondements s'éteignirent lentement et solennellement au fond des cavernes de l'Alpe.

Les coureurs de glacier se relevèrent, en répétant avec ferveur.

— Mon Dieu, soyez béni !

Le lendemain, quand Irène et Joseph redescendirent vers l'hôtel, ils trouvèrent l'homme de cheval, les jambes arquées, dirigeant sur eux un monocle furibond.

A cette vue, l'air agité, mais riant quand même, Irène dit à son ami tout tremblant d'épouvante :

— En avant, Zozor, la jeune garde va donner !...

Aussitôt elle s'élanca rouge, décoiffée, chiffonnée par sa nuit passée dans le lit de paille, pas plus laide pour cela, plus belle au contraire, plus éclatante de fraîcheur et de jeunesse. Elle vint à son père, se jette entre ses bras, de vive force lui plante de gros baisers sur chaque joue et termine par un troisième, qu'elle dépose sur la protubérance remarquable du nez paternel, ainsi qu'elle en a la coutume.

Monsieur Staimbourg la repousse vigoureusement :

— Il doit y avoir des bornes à l'absurdité et à l'impertinence ! Monte dans ta chambre et du lest !

— Et allez donc, et allez donc ! dit la jeune étourdie, levant les épaules.

— Monsieur ?... commença Bonifer, le visage altéré par la crainte, mais faisant un héroïque effort en faveur de son amie.

— Vous !... gronda Monsieur Staimbourg. Il se recueillit un moment, la bouche grande, ouverte, pour lancer à la face du mandrille à barbe de cheminot, comme il nommait le savant, une de ces injures qui vous mettent le sang aux oreilles et dont on se souvient toujours, dût-on vivre cent ans. Mais Irène intervint, volubile :

— Remercie donc Monsieur, papa ; sans lui ta fille serait morte, écrasée par une horrible avalanche.

Cette déclaration estomaqua si fort l'entraîneur que sa colère baissa soudain de plusieurs degrés.

— Hein ? Quoi ? Que dis-tu ? Parle-donc méchante fille ! balbutia-t-il.

Aussitôt elle commença de narrer les incidents de la nuit précédente, avec un brio endiablé, un grand luxe de mise en scène et toute l'exagération débridée dont une femme est capable lorsqu'elle conte un fait-divers déjà suffisamment épouvantable par lui-même, et qui de plus lui est personnel.

Monsieur Staimbourg s'écria d'une voix tonnante.

— Il serait au moins correct que ce Monsieur me fût présenté ! N'est-il pas inconcevable que j'ignore encore le nom de l'homme qui vient de sauver mon enfant ?

Loys, qui aimait les présentations et qu'avait attiré le bruit de la scène, s'empressa d'accomplir les formalités, avec toute la grâce aimable, mais cependant pompeuse, qu'aurait pu déployer en cette circonstance un sociétaire du Français à *poire entière*, comme disait Irène.

L'homme de cheval, très à califourchon sur le code de la civilité, remit promptement son monocle, sans parvenir d'emblée, toutefois, à faire bon visage à ce sans-le-sou qui avait eu l'audace de sauver sa fille et qu'il lui fallait accabler de remerciements, au lieu de le chasser à grands coups de pieds, ainsi qu'un impérieux désir l'y conviait.

Mais on est homme du monde où on ne l'est pas.

— Je vous remercie, Monsieur, dit-il, des soins dont vous avez entouré ma folle enfant, et souhaite qu'à l'avenir pareil ennui ne vous arrive plus.

Joseph prit le doigt de l'entraîneur, comme on saisit une chose inconnue qui peut être dangereuse et le laissa vite retomber, en balbutiant des mots inintelligibles.

Déjà le poète s'écriait ironiquement :

— Qui m'eût dit que j'avais pour ami vaillant Terre-neuve ?

— Ne le blaguez pas, fit Irène, il est dévoué, courageux et fort.

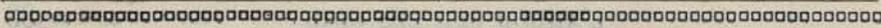
— L'apparence, remarqua Monsieur Staimbourg, est souvent trompeuse. Rien qu'à le voir j'aurais juré qu'il manquait totalement d'espèces et de perçant.

— Il en a, papa, et plus qu'un autre.

Et les yeux de la petite coquette dévisagèrent malicieusement l'esthète, fort humilié du triomphe imprévu de son camarade..

(à suivre).

ANTOINE ZARY.



Carnet

de l'Amateur

4 Novembre, à 15 h., 45, et à 115 milles marins d'Alexandrie. — Assis au point extrême du bateau, sur la proue, sur le cou du cygne, si l'on pouvait ainsi parler, je contemple de tous mes yeux l'espace infini, et j'aspire de tous mes poumons la brise qui m'arrive sur le dos des vagues, chargée d'effluves marins, pure de tous les miasmes de la terre, ailée de toutes les aspirations du ciel.

La mer, d'un bleu intense, étend sous mon navire son manteau souple et mobile qui, de tous les côtés, se perd à l'horizon. L'écume, légère et blanche, qu'y provoque la brise, la constelle d'astres étincelants sous les rayons du soleil.

Le ciel, d'un blanc laiteux et azuré, ressemble à un manteau de la vierge; l'air est doux et le souffle du vent que nous envoie la terre contient mille rafraîchissantes caresses.

Encore quelques heures de cette traversée splendide, qui me sépare du monde des soucis, et il me faudra me débattre à terre contre les difficultés de l'existence quotidienne des villes. Cette mer qui nous fut dure et menaçante, nous berce aujourd'hui, — c'est l'ordre de Dieu, — de ses molles ondulations. Ici, sur son dos altier et mouvant, tout est repos, rêve et poésie. Demain, sur la terre plate et ferme, tout ne sera que prose et perfidie. Ici, où tout pourrait être péril, tout semble refuge enchanteur.

Et devant l'immensité des éléments pacifiés, tout élève l'âme vers la majesté du Créateur !

Ce matin, à 8 heures, selon l'avis qui fut affiché hier dans la journée, les drapeaux furent hissés à mi-mât en deuil pour le soldat inconnu. A 10 h. et demie, un coup de sifflet réunit sur le pont les officiers, les passagers et l'équipage. Tête découverte, ils honorent pendant un silence de quelques minutes le corps du héros choisi entre des milliers pour recevoir l'hommage de reconnaissance de la nation. Un autre long et grave coup de sifflet de la machine: l'hélice suspend son bruit et ses trépидations, le navire glisse légèrement sur les flots en vertu de la vitesse acquise, et les drapeaux hissés au plus haut des mâts flotent au vent de la victoire et de la gloire.

On entend battre les cœurs.

Au moment solennel où l'enthousiasme fait monter des larmes à nos yeux, le Commandant Andrea Schiazzano, en grand uniforme, tête découverte, lance à travers les mers le salut au

soldat inconnu et à la Patrie. Il est tout entier secoué d'émotion, et les mots sortent de sa bouche vibrants et enflammés. Son adresse est couverte d'applaudissements, toutes les mains se tendent vers lui en un concert de félicitations et de remerciements. Car les sentiments hautement exprimés par lui sont ceux qui remplissent le cœur des officiers, des passagers et de l'équipage.

Au déjeuner, retardé d'une demi-heure à cette occasion, il nous lit le texte d'un télégramme qu'il envoie au maire de Rome au nom de nous tous là présents.

Je suis heureux de pouvoir transcrire ici dans leur texte italien son adresse ainsi que les termes de sa dépêche au maire de Rome :

Gentili Signore, Egregi Signori,

Dal Maggio radioso del 1915, al Novembre glorioso del 1918, ben 500.000 baldi giovani ascesero il Calvario per una più grande Italia!

Oggi, nel giorno sacro al 3° anniversario della Vittoria, la Salma d'un Soldato ignoto, fra dodicimila Ignoti, nella commozione d'un popolo tutto, tra il rombo dei cannoni, lo Scampanio dei Sacri bronzi e l'inno del Piave, ascende l'Altare della Patria, là nell'Eterna Roma. Al Rito solenne che consacra all'immortalità ed all'eterna riconoscenza il valore italico, anche noi che navighiamo verso la terra dei Faraoni, che ha già visto le aquile romane, volgiamo un riverente pensiero a quel oscuro e grande figlio d'Italia, alla nostra patria lontana, a tutti coloro che s'immolarono per essa; alle madri, alle vedove, agli orfani, ai mutilati, ai direlitti tutti che, dal riconquistato Brennero alle Sicule Madonie, in questo solenne momento, volgendo lo sguardo e la mente verso il Sacro Tevere, al fianco del Campidoglio, al grandioso monumento di Vittorio Emanuele II, piangono, implorano, si esaltano nell'apoteosi del loro grande ed utile morto.

E, mentre il nostro pensiero vola all'eterna Roma, sfolgorante di bandieri e di alloro, uno sia il nostro sospiro, o Signori, uno il nostro sentimento, uno il nostro grido, ora e sempre:

Italia! Italia!! Italia!!!

(RADIOTELEGRAMMA SPEDITO A ROMA)

Sindaco, Roma,

Piroscalo «Sumatra» della Marittima Italiana navigando verso Alessandria commemorando Soldato ignoto, ufficiali, passeggeri, equipaggio rivolgono Alma Roma riverente pensiero.

Commandante **Schiazzano.**

Pendant que j'écris ces lignes, onze Syriens retour d'Amérique, à têtes patibulaires, à barbes hirsutes, aux moustaches traînantes, symboles vivants de la lutte pour l'existence, du courage, de la hardiesse et de l'insouciance qui devaient animer leurs aïeux partis à la conquête de Naples, de Sicile, de Marseille, et des autres ports du monde, jouent aventureusement aux cartes, couchés sur la proue, en parlant leur langage pittoresque et bizarre. Que rapportent-ils avec eux dans leurs hardes? Vont-ils réintégrer définitivement la patrie, et s'y fixer toujours, en lui rapportant leurs forces pour travailler à son bien présent et à venir?... Ou, n'y font-ils qu'une visite passagère?

De combien d'éléments ne dépend pas la réponse à cette question qui susciterait des considérations infinies comme l'immensité des mers !

M. S.

du Chroniqueur

Naissance de la Princesse Fewzié

S. E. le Président du Conseil des Ministres p.i. a reçu un Rescrit lui annonçant la naissance au Palais de Ras-el-Tine de la Princesse « Fewzié, » en ces termes :—

Rendons grâce à Dieu qui Nous prodigue ses bontés. Le samedi 5 Rabi Awal 1340 (5 novembre 1921) à 8. 15 du matin, la Grâce Divine Nous a favorisé de la naissance d'une princesse à qui Nous avons donné le nom de « Fewzié. »

Il Nous a plu de délivrer le présent ordre à Votre Excellence, afin de porter cette heureuse nouvelle à la connaissance de Notre Gouvernement et de procéder à l'inscription du nom dans le registre où a été déjà consigné le nom du Prince Héritier de Notre Sultanat, tout en faisant annoncer la nouvelle sur tous les points du territoire.

Vous la notifierez de même officiellement à tous ceux que vous estimerez opportun d'informer, et prendrez toutes dispositions à cet effet.

Puisse cet heureux événement être du meilleur augure pour le Pays et pour Nos loyaux sujets.

Fait au Palais de Ras-el-Tine, le 5 Rabi Awal 1340 (5 novembre 1921).

(Journal Officiel)

FOUAD.

Les félicitations de l'armée et du Soudan.

Un numéro spécial de la «Sudan Government Gazette» reproduit la dépêche de S.H. le Sultan annonçant la naissance de la princesse Fewzié. La réponse qui suit a été envoyée par le Sirdar et le Gouverneur-général du Soudan à Sa Hautesse le Sultan : «Au nom des soldats et des officiers de l'armée de Votre Hautesse, au nom de tout le peuple du Soudan, j'ai l'honneur de vous exprimer tout le plaisir et la joie que m'a causée la lecture de votre dépêche m'annonçant l'heureuse nouvelle de la naissance d'une fille à Sa Hautesse. Je prie instamment que la protection du Tout-Puissant soit avec vous et que sa bénédiction rende heureuse et prospère la vie de S. H. la princesse Fewzié. J'annoncerai l'heureuse nouvelle à l'armée et à la nation du Soudan par un numéro spécial de la Gazette. »

Sa Hautesse le Sultan est rentré au Caire sous les auspices de cette heureuse naissance qui a été accueillie dans le pays entier avec des élans d'allégresse.

La royale enfant sera pour l'Égypte et pour la famille Sultanienne un véritable porte-bonheur.



(Cliché du « Sphinx »).

S. A. R. LE PRINCE DE GALLES

Portant l'uniforme des *Welsh Guards* dont il est le colonel honoraire.

Notre visiteur Royal

Du Samedi, 5, au mardi, 8 novembre, S.A.R. le Prince de Galles, à bord du « Renown », de la Marine Impériale, était dans les eaux Egyptiennes. Il s'agissait là d'une visite sans aucun caractère officiel. Son Altesse Royale partait pour les Indes, et par simple coïncidence l'Egypte était sur sa route. Le prince débarqua trois fois : une fois à Port-Said. Cette fois-là, il fit une longue randonnée sur le bord de la mer. Les autres deux fois, il mit pied à terre à Suez, où il galopa joyeusement à travers les sables du désert, déjeunant le lendemain avec les officiers au Camp de transit. Les résidents britanniques d'Egypte ont beaucoup regretté que sa présence au milieu d'eux n'ait pas pu donner lieu à quelque sérieuse démonstration de loyalisme en sa faveur. Puisse sa mission aux Indes rencontrer le même succès triomphal que ses précédentes visites dans les colonies, et puisse aussi Son Altesse Royale faire, à son retour, un séjour officiel parmi nous, qui nous permette de lui faire un accueil rempli de dignité et de cordialité.

Le «Père» Joffre

Le «Père» Joffre passa par Port-Said vers la fin de Novembre, en route pour l'Extrême-Orient :

Décidément, ô Marne, il fleurit de tes eaux,
Des bâtons d'or de Maréchal de France!
Sur tes rives on dit qu'il n'est que des roseaux,
Au bois léger, sans force ni fragrance.

Le villageois qui passe, en allant à son champ,
Entend à peine, à travers la ramure,
Un son vague où ne bruit ni musique, ni chant;
Mais il paraît que ce grave murmure,

C'est l'âme de la France entière qui frémit,
C'est l'âme de la France surhumaine,
A laquelle Attila lui-même se soumit,
Malgré sa rage et sa lourdeur germaine.

L'âme de Geneviève et de Jeanne au cœur fort,
De Bonaparte, et l'âme aussi de **Joffre!**
L'âme où s'est incarné le plus sublime effort
Que dans l'histoire aux preux le courage offre!

MARIUS SCHEMEL.

(Contre l'Oubli)

A la Résidence

S.S. le feld-maréchal vicomte Allenby, Haut-Commissaire, est arrivé au Caire, dans l'après-midi du 11 Novembre.

Le « Craddock »; croiseur léger à bord duquel le Haut-Commissaire avait pris place, arriva au large d'Alexandrie dans la nuit et s'engagea dans les passes à sept heures du matin. A huit heures, le « Craddock » salua la terre; les batteries du fort répondirent coup pour coup.

A dix heures, S.S. le Haut-Commissaire débarqua et se rendit directement au palais de Ras-el-Tine où il fut reçu en audience par S. H. le Sultan. L'audience dura une heure environ.

Lord Allenby retourna à bord et débarqua ensuite en compagnie de Lady Allenby pour prendre le train spécial, sous pression à Gabbari, devant les ramener au Caire.

Le Haut-Commissaire arriva au Caire à 2 h. 55 de l'après-midi. Sur la plateforme intérieure de la gare, une compagnie d'infanterie britannique, drapeau et musique en tête, rendait les honneurs. Lord Allenby passa la troupe en revue puis salua les nombreuses personnalités qui se trouvaient là pour le recevoir, comprenant les ministres des Puissances, les consuls, le général Sir Walter Congreve, commandant des troupes britanniques en Egypte; les fonctionnaires britanniques, LL.EE. le lewa Sayed Aly pacha, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre; Mohammed Soleiman Abaza bey, sous-directeur des Douanes de l'Etat; le lewa Mahmoud Fahmy pacha, Abdel Rahim Demerdache pacha, Dr. Fares Nimr, Guindi Ibrahim bey, Ahmed Rateb bey, Khaled Loutfi pacha, Ibrahim Halim pacha, ancien moudir de la Béhéra, Sésostri Sidarous bey, sous-directeur de l'Ecole sultanienne de Droit, etc.

Dans la cour extérieure de la gare, Lord Allenby passa en revue le 16me bataillon d'infanterie égyptienne, qui rendait les honneurs, drapeau et musique en tête.

Son Excellence se rendit ensuite directement à la Résidence.

L'arrivée de Ruchdi Pacha

S. E. Hussein Ruchdi pacha, vice-président du Conseil des Ministres, arriva dans l'après-midi du 22 Novembre, accompagné d'un médecin et d'une garde-malade britanniques.

Sur les quais l'attendaient LL.EE. le férik Ibrahim Fathy pacha, ministre de la Guerre, Neguib Ghali pacha, ministre de l'Agriculture, Ahmed Mihdat Yeghen pacha, ministre des Wakfs, Mahmoud Choucry pacha, Directeur de la Khassa et des Wakfs Sultaniens, le Dr. Mohammed Chahine pacha, médecin de Sa Hautesse le Sultan, représentant Sa Hautesse, et un grand nombre de notables.

Pour lui épargner toute fatigue une embarcation le conduisit directement du navire jusqu'au quai de l'arsenal d'où il se rendit

directement en automobile au palais de Ras-el-Tine. Sa Hautesse le Sultan ne s'y trouvant pas, Ruchdi pacha s'inscrivit sur le registre et rentra chez lui pour prendre quelque repos.

A midi, Ruchdi pacha quitta Alexandrie dans un wagon-salon spécial, attaché au train de midi.

A son arrivée au Caire, Ruchdi pacha fut reçu par LL.EE. Hafez Hassan pacha, Gouverneur du Caire, un représentant de S.S. le feld-maréchal vicomte Allenby, un représentant de Sa Hautesse la Sultane-Melek, Aly Charaoui pacha, Hamad El-Bassel pacha, Mohammed Mahmoud pacha, Abdel-Aziz Fahmy bey, Mohammed Aly bey, Ahmed Loutfi El-Sayed bey; Hassan Abdel Razek pacha, et les membres du Conseil d'Administration de l'Egypte indépendante, Abdel Rahman Riza pacha, conseiller à la Cour, Sayed Abdel Rahim El Demerdachi pacha, membre de l'Assemblée Législative, Abdel-Hamid Moustapha bey, président du tribunal indigène de première instance du Caire, le miralai Russell pacha, commandant de la Police du Caire, et plus de deux cents autres notables. Un détachement d'agents de police rendait les honneurs.

C'est au milieu d'un silence religieux que Ruchdi pacha, très ému, descendit du train. Il n'y eut aucune manifestation, conformément aux recommandations des médecins de Son Excellence.

L'automobile de Ruchdi pacha avait été introduite sur la plateforme de la gare d'où elle transporta Son Excellence directement à sa résidence d'Héliopolis.

Un départ regretté

M. le Président Nyholm nous quitte à la fin de l'année pour aller exercer à La Haye les plus hautes fonctions dont un Magistrat puisse être investi.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous nous séparerons du doyen de nos juges du Caire, de celui en qui, durant un quart de siècle, le Barreau trouva le plus sûr, le plus sagace et le plus actif des collaborateurs.

M. le Président D. G. G. Nyholm appartient à la Réforme depuis le 22 Octobre 1896. Avant sa nomination en Egypte il exerçait les fonctions de Conseiller d'État à Copenhague.

Sa profonde expérience des hommes et des choses du pays, sa connaissance des mœurs, des traditions et de la psychologie des habitants, jointe à une mémoire puissante et à une vaste érudition ont contribué à faire de lui un juge du plus haut mérite.

Les mesures d'instruction par lesquelles ce magistrat aimait à s'éclairer, notamment les comparutions personnelles et les enquêtes

— il se méfiait quelque peu des expertises — resteront des modèles du genre. Sa perspicacité ne fut jamais en défaut.

Les services que M. le Président Nyholm a rendus à la justice Mixte, au cours de sa longue carrière, ne se comptent pas. — Aussi



LE PRÉSIDENT NYHOLM

restera-t-il au nombre de ceux envers qui le pays conserve la plus profonde gratitude et dont la justice Mixte a eu le plus à s'honorer.

(«Journal des Tribunaux Mixtes»)

Le Procureur Général Van den Bosch

Nous apprenons que le gouvernement français vient de nommer au grade d'officier de la Légion d'honneur, M. Firmin Van Den Bosch, procureur général près les Juridictions Mixtes d'Égypte.

Cette distinction sera vivement approuvée par tous ceux qui ont eu l'occasion d'approcher M. Van Den Bosch dont les hautes qualités sont appréciées dans toutes les colonies européennes d'Égypte.

Rappelons en quelques mots les services que le nouvel officier a rendus aux alliés, à la Belgique sa patrie, à la France et à l'Égypte. Propagandiste actif des lettres françaises en Belgique depuis plus de trente ans, M. Van den Bosch se chargea, pendant la guerre, d'une série de conférences en Égypte sur l'« Effort Allié » ; puis il mit son talent de conférencier au service de l'office de propagande française à Athènes, en 1918.

Il avait fondé en 1916 au Caire, une Université Populaire.

Dans ses fonctions de magistrat en Égypte, il fut toujours attentif aux intérêts généraux de la justice et des tribunaux mixtes ; dans celles de conseiller à la Commission Municipale d'Alexandrie ses observations empreintes du bon sens le plus pur sont d'un grand poids dans les décisions que prennent nos édiles.

Nous adressons à M. Van den Bosch nos très vives félicitations.

— Charmante réunion intime au Continental, le 10 novembre, au cours de laquelle le Capitaine de Cardes, officier de liaison du Haut-Commissaire de Syrie auprès de l'Agence de France au Caire, offrit à ses ami syriens d'Égypte l'occasion de faire la connaissance de l'Amiral Grandclément, Commandant l'escadre de la Méditerranée. A côté de Mr. Gaillard, ministre de France, remarqué : Sir Youssef Saba Pacha, Sfer Pacha, Mesciaca Pacha, Shakour Pacha, Babazogli Pacha, Dr. Nimr, Daoud Barakat, Mtre Camille Eddé, Edmond Bechara, Ackar, Stamboulié, Gabriel Enkiri, Namé Ganem, Naguib Sarruf, Dr. Ghorayeb, Mtres Raymond Schemil, Philippe Aziz, William Chidiac, Khalil Sabet bey, Antoun Jemayel, Comte Aziz de Saab, Achille Sekaly, Sami Cosseri, Georges Tannous, Gabriel bey Khouri Haddad, Georges Grandguillot, Georges Khouri Haddad, etc.

Rien d'officiel : des présentations et des conversations tout à fait amicales, de la cordialité, de la sincérité, de l'entrain plein de réserve autour d'une table où l'on offrit, avec l'amabilité coutumière de l'amphitryon, une bonne tasse de thé, de délicieux gâteaux et une coupe de parfait champagne.

Grades et Décorations

Parmi nos amis qui ont reçu des grades ou des décorations à l'occasion de l'Anniversaire de l'Avènement au Trône de Sa Haute-tesse le Sultan, nous relevons les suivants :

Au grade de Pacha :

T. W. Russell Pacha, Commandant de la Police du Caire.

Au grade de Bey de 1re classe :

Elhamy Gress Bey, Substitut du Contentieux.

Au grade de Bey de 2me classe :

Nasri Zalzal Bey, Sous-Directeur, Division des Municipalités et Commissions Locales.

Dr. Sami Loutfalla Bey, Directeur du Service Quarantenaire de Port-Saïd.

Tadros Dimitri Bey, Secrétaire Financier Adjoint auprès du Ministère des Communications.

Eustache Themely Bey, chef de Bureau, Exploitation, Chemins de fer.

DANS L'ORDRE DU NIL.

Au grade de Grand-Officier (2me classe).

M. Firmin Van den Bosch, Procureur Général.

Au grade de Commandeur (3me classe).

Guirguis Antoun Bey, Directeur Général Adjoint, Chemins de fer.

Au grade d'Officier (4me classe).

M. Salomon Cicurel, négociant.

Au grade de Chevalier (5me classe).

Maurice Talamas Eff. Sous-Chef de Bureau, Administration Centrale, Finances.

Aslan Cattaoui Eff., Sous-Directeur ff. de Chef de la Section Commerciale, Domaines de l'Etat.

M. H. Munier, Bibliothécaire au Service des Antiquités.

— Jeudi 24 Novembre a eu lieu, à Alexandrie, le mariage de Sadek Bey Wahba, premier Chambellan de S.H. le Sultan et fils de S. E. Sir Youssef Wahba Pacha, ancien Président du Conseil, avec Mlle Marguerite Abiscaroun.

La bénédiction nuptiale a été donnée, à l'Eglise Copte Orthodoxe, par Amba Yoannes, évêque d'Alexandrie.

Une réception eut ensuite lieu au Savoy, où se pressèrent de nombreux amis venus pour porter leurs vœux aux nouveaux mariés.

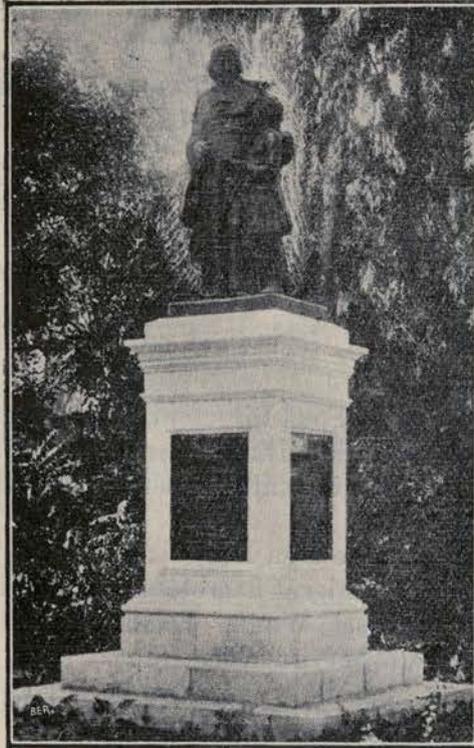
— Le nouveau théâtre qui vient d'être élevé sur l'emplacement de l'ancien théâtre Zizinia, à Alexandrie, par M. Cardabi

et Maksud Pacha, sera inauguré en février prochain. L'acoustique de la salle promet d'être excellente et la scène est superbe. Quant aux loges et aux fauteuils, on n'a rien négligé pour leur donner tout le confort possible et tout le perfectionnement moderne rêvé.

— A Zeitoun, a eu lieu le 3 décembre 1921, le mariage de Mlle Edith Chedid, fille de Mme Vve Neghib Chedid, avec M. Joseph A. Hazzi.

— Le mardi 27 décembre, le tout-Egypte est invité au mariage de notre sympathique ami M. Char es Camél-Toueg, qui, en la villa Padovani, à Bulkeley, unira ses destinées à celles de la charmante Mlle Marguerite Padovani.

Un nouveau Monument au Caire



STATUE DE St. JEAN BAPTISTE DE LA SALLE

Bienfaiteur de l'humanité,

qui fut inaugurée le 6 Novembre au Collège des Frères, au Daher,
en présence de Monseigneur Cassulo, Archevêque de Leontopolis,

Délégué Apostolique pour l'Egypte et l'Arabie.

Monument des Français morts pour la patrie

Ce monument élevé aux soldats français d'Egypte, tombés durant la Grande Guerre, fut inauguré au Cimetière Latin du Caire le jour de l'Armistice, par l'Amiral Grandclément.

**Paroles du lieutenant Carteron
à la Bataille de Champagne**

Je sais que la tranchée, où les morts s'entassaient,
Fut un dur combat conquise par les nôtres,
Mais... je sais que la mort me les a tous fauchés !...
Il fallait vaincre, ils ont vaincu, mais la victoire
A coûté cher !... O mes petits gars bien-aimés !
Je survivis presque seul, debout sur votre gloire !
Je voudrais vous pleurer, mais les héros français,
Pour honorer leur mort, ne veulent point de larmes.
Sous le regard de Dieu, reposez-vous en paix
Dans la terre conquise à l'aide de vos armes !

(Contre l'Oubli, p. 48).

Les funérailles d'Umberto Garozzo

Le Caire fut le 13 novembre le témoin d'imposantes funérailles faites à un héros italien appartenant à une des familles les plus connues d'Egypte, le regretté Umberto Garozzo, mort au champ d'honneur le 29 janvier 1917 à la bataille de Castagnavizza. La dépouille mortelle arrivée à bord du « Vienna » fut transportée au Caire et déposée dans les locaux de la « Società Italiana Reduci Guerra Europea », où une chapelle ardente avait été préalablement aménagée. Un service d'honneur fut organisé par les anciens compagnons d'armes du jeune héros.

Les obsèques eurent lieu en partant du siège de l'Association Italienne, 83, rue Abbas, pour se rendre au cimetière catholique du Vieux-Caire, en passant par les rues Abbas, Kantaret El Dekka, Kamel, Place de l'Opéra, El Manakh, rond-point Suarès, Kasr El Nil et s'arrêtant au rond-point Soliman pacha, en face du Club Risotto.

Les drapeaux de la « Banda Savoia », avec la « Banda » au complet, exécutant des « Marches Funèbres » ouvraient le cortège. Puis, venait un petit détachement de militaires anglais, l'arme renversée, les boys scouts italiens, les représentants de toutes les associations italiennes du Caire, les professeurs et les élèves des écoles italiennes, les démobilisés italiens et une délégation de la Mutuelle des Poilus, drapeaux en tête.

L'affût de canon qui portait la bière, avait été offert gracieusement par les autorités militaires britanniques et s'avantagait entouré de douze officiers italiens, décorés de la Croix de guerre.

Le deuil était conduit par les frères du défunt le Cav. Francesco, et MM. Filippo, Vittorio, Arturo, Augusto et Giorgio Garozzo.

Les autorités diplomatiques et consulaires italiennes ainsi que tous les notables de la colonie italienne, s'étaient joints aux nombreux amis de la famille.

Arrivés Place Soliman pacha, les militaires anglais présentèrent les armes à la dépouille, et M. Carlo Grassi, président de la «Società Reduci Guerra Europea» lut un émouvant discours.

Quelques amis intimes de la famille accompagnèrent ensuite la dépouille jusqu'au Vieux-Caire où un mutilé de guerre, M. Critelli, dit quelques mots rappelant dans quelles glorieuses circonstances Umberto Garozzo était tombé face à l'ennemi!

La mort d'un Evêque Grec-Catholique

On annonce la mort de Mgr Stephanos Sukkarieh, vicaire général du patriarcat grec-catholique en Egypte, survenue à Alexandrie.

Le vénérable prélat, récemment arrivé en Egypte, avait su conquérir l'estime et l'affection de la communauté grecque-catholique par son dévouement et son zèle apostolique.

Les funérailles eurent lieu samedi, 14 novembre à 9 heures à la cathédrale grecque-catholique et les cérémonies funèbres furent présidées par sa Béatitudo Mgr. Dimitrius Cadi.

Feu Mgr Stéphanos Sukkarieh était né à Damas en 1868, fit de très sérieuses études au Collège Sainte Anne à Jérusalem, tenu par les Pères Blancs et fut ordonné prêtre en 1891. Sa sagesse et sa bonté lui valurent de prime abord la sympathie et la confiance de ses supérieurs qui lui confièrent pendant plusieurs années la direction du Collège patriarcal des grecs-catholiques à Beyrouth où il n'a laissé que de très heureux souvenirs de son passage. Son zèle inlassable et sa bonté proverbiale firent que feu le patriarche Cyrille VIII consacra vicaire patriarcal à Damas son précieux subordonné. Neuf ans durant notamment et surtout dans la période des années difficiles de la guerre Mgr Sukkarieh géra pour le plus grand bien des fidèles les intérêts de la Communauté.

C'est le 25 avril de l'année dernière qu'il fut sacré évêque. Sa mort est une perte cruelle pour la chrétienté en Orient.

La mort d'un Frère des Ecoles Chrétiennes

Le Cher Frère Kostka-Marie, ancien visiteur des Frères des Ecoles Chrétiennes d'Egypte, s'est éteint dans la nuit du 22 novembre à l'âge de 71 ans.

Soit comme Directeur du Collège de Khoronfich au Caire, soit comme Visiteur, le vénéré défunt avait dévoué vingt ans de sa vie au service de la jeunesse égyptienne.

Le gouvernement français, reconnaissant tout ce que lui devait l'influence de la France, lui avait décerné les palmes académiques en 1913.

du Bibliophile

En vente, à la LIBRAIRIE CENTRALE, Rue Madabegh, et à la LIBRAIRIE DE LUXE, Rue El-Manakh, au prix de P.T. 30, une très belle plaquette, grand in octavo de 40 pages avec une carte

et deux pages de gravures, intitulée *RELATION D'UN VOYAGE DU SULTAN GAITBAY EN PALESTINE ET EN SYRIE*. Cet ouvrage qui a été traduit par Mme R. L. Devonshire, de l'arabe *القول المنظر في سفر مولانا الملك الاشرف*, est extrait du Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Vol. XX, et sort des presses de l'Imprimerie de cet Institut.

Ces pages qui sont d'une lecture non seulement instructive mais captivante met «à la portée des archéologues qui s'occupent de cette période de l'histoire des Sultans circassiens d'Egypte un document intéressant sous bien des rapports.»

Nous ne saurions assez apprécier l'initiative et le labeur infatigable de Mme Devonshire. S'attaquant à une langue difficile déjà pour les arabes, et pour les arabes érudits, elle en a su pénétrer les secrets et les richesses, pour le plus grand avantage des curieux qui n'ont pas eu, comme elle-même, l'énergie intelligente de devenir des arabisants capables d'étudier dans leurs éditions originales les innombrables trésors scientifiques et littéraires de cette magnifique langue.

— S.H. le Sultan s'est récemment vivement intéressé à la Bibliothèque Sultanienne. Il y a quelque temps un notable égyptien fit don à la dite Bibliothèque d'une précieuse collection de 4.000 volumes, et Sa Hautesse vient d'envoyer Sayed Mohamed Ali el Bialawi, le sous-directeur actuel, à Constantinople dans le but de développer cette utile institution.

— Récemment le Dr Comanos Pacha présenta un exemplaire de ses «Mémoires» à S.M. le Roi des Belges. A la suite de cela, le renommé praticien a reçu deux lettres, l'une du Premier Ministre Belge, de la part du Roi, l'autre du Secrétaire particulier de la Reine, au nom de Sa Majesté, et dans lesquelles les illustres Souverains apprécient à leur juste valeur l'œuvre de notre savant concitoyen.

— *La Revue Critique des Idées et des Livres*, 155 Boulevard St Germain, Paris, va reprendre incessamment les représentations de la Petite Scène, qui eurent l'hiver dernier un retentissement mondial. Cette Revue, dont l'abonnement n'est que de 25 frs. par an, est une Revue des plus littéraires de Paris, de par la valeur d'une collaboration triée sur le volet.

de l'Archiviste

Les trois documents

Nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici, pour l'histoire, les trois documents officiels sortis des pourparlers de Londres et qui feront date dans les Annales de l'Égypte et de l'Angleterre.

S. E. Adly Yeghen Pacha, Président du Conseil des Ministres et Président de la Délégation Officielle Égyptienne a soumis à Sa Hautesse le Sultan par le courrier, le projet de traité élaboré par le Gouvernement Britannique ainsi que la réponse de la Délégation Officielle Égyptienne.

Voici la traduction du projet de traité et le texte de la réponse :

I. — FIN DU PROTECTORAT

1. — Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique consent, en considération de la conclusion et de la ratification du présent traité, à mettre fin au protectorat proclamé sur l'Égypte le 18 Décembre 1914 et à reconnaître, dès cette ratification, l'Égypte comme Etat Souverain sous une monarchie constitutionnelle.

Il est donc par les présentes conclu, et continuera à subsister, entre le Gouvernement et le peuple de Sa Majesté Britannique d'une part, et entre le Gouvernement et le peuple d'Égypte d'autre part, un traité perpétuel et un lien de paix, d'amitié et d'alliance.

II. — RELATIONS ETRANGERES

2. — Les affaires étrangères de l'Égypte seront conduites par le Ministère Égyptien des Affaires Étrangères sous un Ministre délégué à cet effet.

3. — Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique sera représenté en Égypte par un Haut-Commissaire, qui, en raison de ses responsabilités spéciales, aura droit à tout moment à une position exceptionnelle, et aura la préséance sur les représentants des autres pays.

4. — Le Gouvernement Égyptien sera représenté à Londres, et dans toute autre capitale où, dans l'opinion du Gouvernement Égyptien, les intérêts égyptien exigeaient une telle représentation, par des représentants diplomatiques jouissant du rang et du titre de Ministère.

5. — En raison des obligations que la Grande-Bretagne a assumées en Égypte, notamment en ce qui concerne les pays étrangers, les relations les plus étroites devront exister entre le Ministère des Affaires Étrangères Égyptien et le Haut Commissaire Britannique, qui prêtera toute assistance au Gouvernement Égyptien en ce qui concerne les transactions et négociations diplomatiques.

6. — Le Gouvernement Égyptien n'entrera dans aucun accord politique avec des Puissances étrangères, sans consultation avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, par l'entremise du Haut-Commissaire Britannique.

7. — Le Gouvernement Égyptien jouira du droit de nommer tels représentants consulaires à l'étranger que l'exigeront ses intérêts.

8. — Pour la conduite générale des relations diplomatiques, et la protection consulaire des intérêts égyptiens, dans les endroits où il n'y aurait pas de représentants diplomatiques ou consulaires égyptiens, les représentants de Sa Majesté Britannique se mettront à la disposition du Gouvernement Égyptien, et lui prêteront toute assistance en leur pouvoir.

9. — Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique continuera à conduire les négociations avec les différentes Puissances Capitulaires, en vue de l'abolition des Capitulations existantes et accepte la responsabilité de protéger les intérêts légitimes des Etrangers en Egypte. Le Gouvernement de Sa Majesté confèrera avec le Gouvernement Egyptin avant la conclusion officielle de ces négociations.

III. — DISPOSITIONS MILITAIRES

10. — La Grande-Bretagne s'engage à aider l'Egypte dans la défense de ses intérêts vitaux et de l'intégrité de son territoire.

Pour l'accomplissement de ces obligations et pour la protection effective des Communications Impériales Britanniques, les forces britanniques auront libre passage à travers l'Egypte et seront maintenues dans tel endroit de l'Egypte et pour telle période qu'il sera déterminé de temps en temps. Elles auront aussi à tout moment des facilités, comme par le présent, pour l'acquisition et l'usage des casernes, champs d'exercice, aérodromes, arsenaux navals et ports navals.

IV. — EMPLOI DES FONCTIONNAIRES ETRANGERS.

11. — En raison des responsabilités spéciales assumées par la Grande-Bretagne et de la position actuelle dans l'Armée Egyptienne et les services publics, les Gouvernement Egyptien s'engage à ne nommer aucun officier ou fonctionnaire étranger dans aucun de ces services sans l'assentiment préalable du Haut-Commissaire Britannique.

V. — ADMINISTRATION FINANCIERE

12. — Le Gouvernement Egyptien nommera, en consultation avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, un Commissaire Financier à qui seront confiés en temps utile les pouvoirs à présent exercés par les Commissaires de la Dette et qui sera plus spécialement responsable du paiement ponctuel des charges suivantes :

1. — Les charges du Budget des Tribunaux Mixtes.
2. — Toutes pensions ou autres annuités payables aux fonctionnaires étrangers retraités et à leurs héritiers.
3. — Les budgets des Commissaires Financier et Judiciaire et de leur personnel respectif.

13. — Pour le juste accomplissement de ses devoirs, le Commissaire Financier sera tenu complètement au courant de toutes les matières du ressort du Ministère des Finances et jouira à tout moment du droit d'accès auprès du Président du Conseil des Ministres et du Ministre des Finances.

14. — Aucun emprunt extérieur ne pourra être conclu, ni les recettes d'un Service public quelconque ne pourront être affectées par le Gouvernement Egyptien, sans l'assentiment du Commissaire Financier.

VI. — ADMINISTRATION JUDICIAIRE

15. — Le Gouvernement Egyptien nommera, d'accord avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, un Commissaire Judiciaire qui, en raison des obligations assumées par la Grande-Bretagne, sera chargé du devoir de veiller à l'application de la Loi, en toute matière affectant les Etrangers.

16. — Pour le juste accomplissement de ses devoirs, le Commissaire-Judiciaire sera tenu complètement au courant de toutes matières affectant les Etrangers, qui concernent les Ministères de la Justice et de l'Intérieur, et jouira à tout moment du droit d'accès auprès des Ministères Egyptiens de la Justice et de l'Intérieur.

VII. — LE SOUDAN

17. — Le développement paisible du Soudan étant essentiel à la sécurité de l'Égypte et au maintien de ses provisions d'eau, l'Égypte s'engage à continuer à prêter au Gouvernement du Soudan la même assistance militaire que par le passé, ou, au lieu de cette assistance, à fournir au Gouvernement du Soudan une assistance financière dont l'étendue sera déterminée d'accord entre les deux Gouvernements.

Toutes les forces égyptiennes dans le Soudan seront sous les ordres du Gouverneur Général.

La Grande-Bretagne, en outre, s'engage à assurer à l'Égypte sa part équitable dans les eaux du Nil, et, à cette fin, il est convenu qu'il ne pourrait être entrepris de nouveaux travaux d'irrigation sur le Nil ou ses affluents au Sud de Wadi-Halfa, sans l'assentiment d'un Comité composé de trois conservateurs représentant respectivement l'Égypte, le Soudan et l'Ouganda.

VIII. — EMPRUNT SUR LE TRIBUT

18. — Les sommes que les Khédives d'Égypte s'étaient à différentes reprises engagés à payer aux maisons par lesquelles les emprunts turcs garantis par le Tribut Égyptien ont été émis, seront appliquées comme par le passé par le Gouvernement Égyptien aux intérêts et aux fonds d'amortissement des emprunts de 1894 et de 1891 jusqu'à complète extinction de ces emprunts.

Le Gouvernement Égyptien continuera aussi à appliquer les sommes jusqu'ici payées, aux intérêts de l'emprunt garanti de 1855.

A l'extinction de ces emprunts de 1894, 1891 et 1855, toute obligation incombant au Gouvernement Égyptien du chef du Tribut que le Gouvernement Égyptien payait autrefois à la Turquie, cessera.

IX. — RETRAITE ET COMPENSATION DES FONCTIONNAIRES

19. — Le Gouvernement Égyptien aura le droit de se dispenser des services des fonctionnaires britanniques à tout moment, après l'entrée en vigueur de ce traité, à la condition que ces fonctionnaires reçoivent une compensation pécuniaire, tel qu'il est ci-après stipulé, en plus de toute pension ou indemnité à laquelle leurs conditions de service pourraient leur donner droit.

Dans la même condition, les fonctionnaires britanniques auront le droit de démissionner à tout moment, après l'entrée en vigueur de ce traité.

Le système sera applicable aux fonctionnaires pensionnables et non pensionnables aussi bien qu'aux employés des municipalités, des Conseils provinciaux et des autres organisations locales.

20. — Le fonctionnaire licencié ou admis à la retraite, aux termes de l'article précédent, recevra, en plus de la compensation, une allocation de rapatriement suffisante pour couvrir le coût du transport jusqu'à Londres, du fonctionnaire lui-même, de sa famille et de tous les effets de sa maison.

21. — Les compensations et les pensions seront payables en Livres Égyptiennes, au taux fixe de P.T. 97 1/2 par Livre Sterling.

22. — Une table de compensation pour :

a) les fonctionnaires permanents,

b) les fonctionnaires temporaires,

sera dressée par le Président de la Société des Actuares.

X. — PROTECTION DES MINORITES

23. — L'Égypte s'engage à ce que les stipulations suivantes soient reconnues comme lois fondamentales et qu'aucune loi, aucun règlement, aucun acte officiel ne puisse violer ces stipulations ou y toucher, ni qu'aucune loi, règlement ou acte officiel puisse prévaloir contre elles.

24. — L'Égypte s'engage à assurer pleine et complète protection de la vie et de la liberté de tous les habitants de l'Égypte, sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de religion.

Tous les habitants d'Égypte auront le droit du libre exercice, qu'il soit public ou privé, de toute foi, religion ou croyance, dont les pratiques ne sont pas incompatibles avec l'ordre public ou la morale publique.

25. — Tous les nationaux égyptiens seront égaux devant la Loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques, sans distinction due à la race, au langage ou à la religion.

Les différences de religion, de croyance ou de confession ne porteront préjudice à aucun national Égyptien dans les matières concernant la jouissance de ses droits civils ou politiques, comme, par exemple l'admission aux emplois public, aux fonctions, aux honneurs ou à l'exercice de professions ou d'industries.

Aucune restriction ne sera imposée au libre usage par tout national Égyptien de toute langue dans les relations privées, le commerce, la religion, ainsi que dans la presse ou les publications de tout genre ou dans les réunions publiques.

26. — Les nationaux Égyptiens qui appartiennent aux minorités de race, de religion ou de langue jouiront du même traitement et des mêmes garanties, en droit et en fait, que tous autres nationaux Égyptien. En particulier, ils auront un droit égal d'établir, de diriger et de contrôler, à leur propre charge, des institutions charitables, religieuses et sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

La Délégation Officielle Égyptienne a pris connaissance du projet remis à son Président par Lord Curzon le 10 du courant

Elle constate que sur la plupart des questions qui ont fait, depuis quatre mois, l'objet de nos discussions et des notes échangées entre nous, le projet reproduit les textes et formules qui nous avaient été présentés au début des négociations et que nous n'avions pas acceptés

Ainsi pour la question militaire dont l'importance est capitale, le projet maintient, en aggravant même sa portée, la solution que nous avons si fortement combattue. La protection des communications impériales que les conversations de l'an dernier avaient donnée pour seul objectif à la présence d'une force militaire en Égypte, ne saurait justifier cette solution.

Alors qu'il eut été suffisant de déterminer dans la région du Canal, une zone où seraient localisés et les voies et moyens de communications impériales, et la force qui les protégerait, le projet confère à la Grande-Bretagne le droit de maintenir des forces militaires en tout temps, sur n'importe quel point du territoire égyptien, et met à sa disposition tous les moyens et voies de communications du pays. C'est là l'occupation pure et simple qui détruit toute idée d'indépendance et qui supprime jusqu'à la souveraineté intérieure. Dans le passé, l'occupation militaire, qui n'avait pourtant qu'un caractère temporaire, a suffi pour assurer à la Grande-Bretagne un contrôle absolu sur l'administration tout entière sans que besoin fut d'aucun texte de traité, d'aucune détermination de pouvoir quelconque.

Quant à la question des relations extérieures, seul point où la formule initiale du Foreign Office ait été modifiée par l'acceptation du principe de la représentation, le droit que l'on nous a reconnu est entouré de tant de restrictions qu'il devient en quelque sorte illusoire. On ne conçoit pas que le Ministre des Affaires Étrangères puisse librement assumer la responsabilité de sa charge, s'il est tenu par une stipulation formelle à être en contact étroit avec le Haut-Commissaire, c'est-à-dire, en fait, à subir le

contrôle direct dans la conduite des affaires extérieures. En outre, l'obligation de soumettre au consentement de la Grande-Bretagne tous accords politiques, même ceux qui ne sont pas incompatibles avec l'esprit de l'alliance, porte une grave atteinte au principe de la souveraineté extérieure. Enfin, le fait de maintenir le titre de Haut-Commissaire, qu'il n'est pas dans l'usage de conférer aux représentants diplomatiques auprès des pays indépendants, fait ressortir encore plus le caractère du statut politique proposé pour l'Égypte.

D'autre part, le problème des Capitulations ayant été ajourné, nous avons tout lieu de croire qu'il ne devait plus en être question dans l'accord et qu'il serait traité plus tard par l'Égypte, principale intéressée, avec le concours diplomatique de son alliée. Or le problème est envisagé aujourd'hui comme intéressant surtout la Grande-Bretagne qui assume, d'ores et déjà, la protection des intérêts étrangers et compte, éventuellement, conduire seule les négociations relatives à leur suppression.

Nous ne voulons pas, à propos des deux Commissaires financier et judiciaire et de leur ingérence dans toute l'administration intérieure du pays au nom de la protection des intérêts étrangers, ingérence allant, dans certains cas, pour le Conseiller Financier, jusqu'à tenir en échec le Gouvernement et le Parlement, revenir sur les objections présentées dans nos différentes notes.

Nous devons dire cependant que des discussions qui ont suivi l'ajournement de la question des Capitulations, nous avons eu le sentiment qu'un accord s'établirait au sujet de la protection des intérêts étrangers sur d'autres bases plus compatibles avec la souveraineté de l'Égypte.

Pour la question du Soudan, qui n'avait pas encore été discutée, nous tenons à faire remarquer qu'elle est l'objet de dispositions inacceptables pour nous, dispositions qui n'assurent pas à l'Égypte l'exercice de son droit incontestable de souveraineté sur cette contrée et de contrôle sur les eaux du Nil.

Les observations qui précèdent nous dispensent de faire l'analyse du projet. Elles en font suffisamment ressortir l'esprit et la portée. Et l'insistance avec laquelle le projet revient sur les obligations de la Grande-Bretagne, « les responsabilités spéciales » du Haut-Commissaire et le nouvel objectif — sauvegarde des intérêts vitaux de l'Égypte — donné à la présence de la force militaire, achève de lui imprimer le caractère d'une véritable tutelle.

En acceptant la mission que Sa Hautesse le Sultan nous a confiée, nous avions l'espoir de conclure un traité d'alliance qui, tout en consacrant réellement l'indépendance de l'Égypte, aurait sauvegardé les intérêts britanniques, et l'Égypte, alliée de la Grande-Bretagne, aurait tenu à honneur de remplir scrupuleusement les obligations qui lui eussent incombé. Mais l'alliance entre deux peuples n'est réalisable qu'à la condition de ne pas constituer pour l'un d'eux un pacte perpétuel de soumission.

L'esprit de conciliation qui a présidé à nos discussions nous autorisait à envisager le résultat des négociations avec confiance. Le projet que nous avons entre les mains ne répond pas à cette attente. Tel qu'il se présente, il ne nous permet pas de conserver l'espoir d'arriver à un accord donnant satisfaction aux aspirations nationales de l'Égypte.

Londres, le 15 novembre 1921.

LA COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

D'autre part, S.E. le Vicomte Maréchal Allenby, Haut-Commissaire en Égypte, au cours d'une audience que Son Excellence a eu l'honneur

d'avoir ce matin, a remis à Sa Hautesse le Sultan la communication reçue du Gouvernement de Sa Majesté et dont voici la traduction :

LA RESIDENCE

Le Caire, le 3 décembre 1921.

HAUTESSE,

En conformité d'instructions reçues du Gouvernement de Sa Majesté, j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Hautesse l'exposé des vues de ce Gouvernement au sujet des négociations qui ont récemment eu lieu avec la Délégation envoyée par Votre Hautesse sous la Présidence de Son Excellence Adly Pacha. Le Gouvernement de Sa Majesté ayant présenté à Son Excellence Adly Pacha le projet des propositions en vue d'un traité entre l'Empire Britannique et l'Egypte, qu'il était prêt à recommander à Sa Majesté le Roi et au Parlement, a appris avec un vif désappointement qu'Adly Pacha ne les jugeait pas acceptables. Il le regrette d'autant plus qu'il regardait ces propositions comme libérales dans leur caractère et très étendues dans leurs effets, et qu'il ne peut donner aucune perspective que le principe suivant lequel elles ont été établies puisse faire l'objet d'un nouvel examen. C'est pourquoi il convient de mettre Votre Hautesse au courant d'une façon complète des considérations principales qui ont guidé le Gouvernement de Sa Majesté, et de l'esprit dans lequel ont été faites ces propositions.

Un fait dominant a régi l'association de la Grande-Bretagne et de l'Egypte pendant quarante années et doit la régir toujours, c'est celui que les intérêts de la Grande-Bretagne en Egypte et les intérêts de l'Egypte elle-même s'accordent étroitement. L'indépendance et la prospérité du peuple Egyptien sont l'une et l'autre de grande importance pour l'Empire Britannique. L'Egypte se trouve sur la ligne principale de communications entre la Grande-Bretagne et les dominions du Roi en Orient. Le territoire entier de l'Egypte est en effet essentiel à ces communications, car les destinées de l'Egypte sont inséparables de la sécurité de la zone du Canal de Suez. Il est donc primordial pour les Indes l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et pour toutes les colonies et dépendances de Sa Majesté en Orient, que l'Egypte soit à l'abri de l'influence dominante de toute autre Grande-Puissance; cela affecte le bien-être et la sécurité de près de 350 millions de sujets de Sa Majesté. La prospérité de l'Egypte leur importe aussi, non pas simplement parce que la Grande-Bretagne et l'Egypte sont les meilleurs clients l'un de l'autre, mais parce que toute circonstance mettant en danger sérieux les intérêts financiers ou commerciaux existants en Egypte constitue une invitation à l'intervention d'autres Puissances et une menace pour l'indépendance de l'Egypte. Tels ont été les motifs dominants de l'Association de la Grande-Bretagne avec l'Egypte, et ils sont aussi puissants maintenant que par le passé.

Le succès général de cette association pendant la génération qui a précédé la grande guerre a été universellement reconnu. Lorsque la Grande-Bretagne a commencé à prendre un intérêt actif dans les affaires de l'Egypte, le peuple Egyptien était la proie du chaos financier et de l'anarchie administrative. Il se trouvait à la merci du premier venu, et n'aurait pas pu faire de résistance à ces formes fatales d'exploitation étrangère qui savent la dignité d'une nation et détruisent jusqu'à sa fibre. Si le peuple Egyptien est aujourd'hui une nation vigoureuse et digne, il doit largement cette renaissance à l'assistance et aux conseils de la Grande-Bretagne. Elle l'a garantie contre l'intervention étrangère. Elle l'a aidée à créer un système d'administration efficace; beaucoup d'égyptiens ont été formés dans l'art de gouverner; la puissance de l'Egypte a grandi d'une façon constante, ses finances ont prospéré au-delà de toute attente; le bien-être de toutes les classes a été établi sur des fondements solides. Et pas l'ombre d'exploitation dans ce développement rapide; la Grande-Bretagne n'a recherché pour elle-même aucun profit financier ni aucun privilège commercial; c'est la nation Egyptienne qui a recueilli tous les fruits de ses conseils et de son aide.

La guerre éclatant entre les Grandes Puissances Européennes en 1914 rendit nécessairement l'association de la Grande-Bretagne et de l'Égypte plus étroite. Lorsque l'Empire Ottoman se rangea aux côtés de l'Allemagne non seulement les communications de la Grande-Bretagne mais aussi l'indépendance de l'Égypte furent immédiatement mises en péril. La déclaration du Protectorat fut alors une reconnaissance du fait que c'était seulement par une action commune sous un commandement unique que la commune menace contre l'Empire et contre l'Égypte pouvait être efficacement repoussée. Dans cette extension de la guerre que provoqua la Turquie, des milliers de sujets du Roi, des Indes, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande aussi bien que la Grande-Bretagne, ont été mutilés ou tués. Leurs tombes à Gallipoli, en Palestine, dans l'Irak attestent le grand effort que l'intervention de la Turquie a coûté au « Commonwealth » Britannique. Couverte par les soldats britanniques, l'Égypte a traversé sans dommage cette période d'épreuves. Ses pertes ont été légères; sa dette n'a pas été augmentée; sa richesse est maintenant plus grande qu'avant la guerre, tandis que le marasme économique pèse lourdement sur beaucoup d'autres pays. Il n'est pas sage de la part de son peuple de perdre de vue ces faits ou d'oublier à qui il en est redevable. N'était la puissance mise en œuvre par l'Empire Britannique dans la guerre, l'Égypte serait forcément devenue un champ de bataille pour les forces en conflit, lesquelles auraient foulé aux pieds ses droits et détruit sa prospérité. Sans la victoire des Alliés elle ne serait pas maintenant une nation revendiquant un statut national souverain à la place du protectorat d'une puissance étrangère. La liberté dont elle jouit et les perspectives de liberté plus grande à laquelle elle aspire, elle les doit également aux hommes d'État et aux armes britanniques.

Le Gouvernement de Sa Majesté est convaincu que l'accord étroit des intérêts entre la Grande-Bretagne et l'Égypte, qui a rendu leur association si réciproquement avantageuse dans le passé, est la clef du système de relations qu'elle devrait encore maintenir. Maintenant, comme par le passé, l'Empire Britannique doit endosser en dernière analyse la responsabilité de la défense des territoires de Votre Hautesse contre les menaces extérieures comme aussi celle de telle assistance que le Gouvernement de Votre Hautesse pourrait à un moment donné requérir pour le maintien de Son Autorité à l'intérieur. Il doit revendiquer, en outre, le droit exclusif de donner au Gouvernement de Votre Hautesse les conseils dont ce Gouvernement pourrait avoir besoin dans l'administration du pays, la conduite de ses finances, le développement de son système judiciaire, et la poursuite de ses relations avec les Gouvernements étrangers. Cependant ces revendications ne sont pas formulées avec le moindre désir de faire obstacle à ce que l'Égypte jouisse des droits complets d'un self-gouvernement national. Elles sont mises en avant uniquement contre les autres Puissances étrangères; et elles sont basées sur le fait que l'indépendance, la tranquillité et la prospérité de l'Égypte sont un élément essentiel de la sécurité de l'Empire Britannique. Le Gouvernement de Sa Majesté regrette que pendant toutes les négociations les délégués de Votre Hautesse aient fait pratiquement peu de progrès dans la voie conduisant à reconnaître les titres légitimes de l'Empire Britannique à ces droits exclusifs et à ces responsabilités.

Les clauses du traité que le Gouvernement de Sa Majesté juge nécessaires pour maintenir ces droits et couvrir ces responsabilités ont été formulées dans le projet de propositions qu'Adly Pacha communiquera à Votre Hautesse. De ces clauses les plus essentielles sont celles ayant trait aux troupes britanniques. Le Gouvernement de Sa Majesté a examiné avec le plus grand soin les arguments mis en avant par la Délégation Égyptienne sur cette question, et s'est vu dans l'impossibilité de les accepter. Ni les conditions où se trouve actuellement le monde, ni le cours des événements en Égypte, depuis l'armistice, ne permettent de modifier d'une manière quelconque en ce moment la disposition

des forces britanniques. L'Égypte, il est nécessaire de le répéter, fait partie des communications de l'Empire. C'est à peine si une génération a passé depuis qu'elle a été sauvée de l'anarchie, et il y a des signes que les éléments extrémistes du parti Nationaliste sont capables, même aujourd'hui, de la plonger de nouveau dans l'abîme dont elle a été si récemment retirée. L'anxiété éprouvée par le Gouvernement de Sa Majesté sur ce point a été aggravée par la répugnance des délégués de Votre Hautesse à reconnaître qu'il faut que l'Empire Britannique soit fermement garanti contre toutes menaces de cette nature à ses intérêts. Jusqu'à ce que le temps vienne où l'histoire de l'Égypte donnera confiance dans des mesures de garantie égyptiennes, l'Empire Britannique devra maintenir, lui-même, les mesures de garantie suffisantes. De ces mesures, la présence des troupes Britanniques en Égypte est la première et la principale. Le Gouvernement de Sa Majesté ne peut ni l'abandonner ni l'affaiblir.

Il répète, cependant, et avec force, que ses revendications à cet égard n'ont pas pour but d'impliquer la continuation d'un protectorat effectif ou virtuel. Au contraire, l'idéal qu'il a sincèrement à cœur est celui d'une Égypte jouissant des prérogatives nationales et de la situation internationale d'un Etat Souverain, mais étroitement unie à l'Empire Britannique par un traité garantissant leurs aspirations et leurs intérêts communs. Avec cet objet en vue, il a proposé de mettre fin immédiatement au Protectorat, de reconnaître l'Égypte comme « un Etat Souverain sous une monarchie constitutionnelle », et de substituer aux relations actuelles entre l'Empire et l'Égypte « un traité perpétuel et un lien de paix, d'amitié et d'alliance ». Il avait l'espoir que l'Égypte, avec un Ministère des Affaires Etrangères reconstitué, enverrait immédiatement ses propres représentants auprès des Cours Etrangères; et il aurait été prêt à appuyer une demande d'admission de l'Égypte à la Ligue des Nations. La Nation Egyptienne se serait ainsi assuré immédiatement les pouvoirs et les privilèges d'un Etat Souverain.

Le rejet de ces propositions par le présent Gouvernement de Votre Hautesse crée une situation nouvelle. Elle n'influera pas sur les principes de la politique Britannique, mais elle réduit nécessairement les mesures qui peuvent maintenant être mises à exécution. C'est pourquoi le Gouvernement de Sa Majesté désire exposer clairement sa proposition.

En ce qui concerne le présent immédiat, il ne peut pas mettre à exécution ses propositions sans le consentement et la coopération de la Nation Egyptienne, mais il conserve le désir, qu'il a entretenu depuis longtemps, de pourvoir au développement toujours en progrès des Egyptiens de talent, en augmentant leur nombre dans les emplois de toutes les branches de l'administration, et notamment dans les postes supérieurs occupés jusqu'ici dans une trop large mesure par des Européens. Il est disposé à poursuivre auprès des Cours Etrangères, en consultation avec le Gouvernement de Votre Hautesse, les négociations nécessaires pour l'abolition des Capitulations, afin que la situation internationale soit nette lorsque la législation Egyptienne qui doit remplacer les Capitulations sera prête à être publiée. Il souhaiterait que les pouvoirs exercés actuellement par le Commandant-en-Chef en vertu de la Loi Martiale, soient exercés uniquement sous le régime de la Loi Civile Egyptienne, par le Gouvernement Egyptien, et il sera heureux d'abroger la loi martiale aussitôt que l'Acte de l'Indemnité, qui est indispensable pour protéger tant le Gouvernement Egyptien que les autorités Britanniques en Égypte, aura été édicté et sera exécutoire pour tous les Tribunaux Civils et Criminels en Égypte.

En ce qui concerne le futur, le Gouvernement de Sa Majesté désire énoncer en termes nets la politique qu'il entend suivre. Il a appris que les propositions présentées aux délégués de Votre Hautesse ont été rejetées pour le motif que les sauvegardes qu'elles contenaient pour les intérêts Britanniques et étrangers, seraient funestes au pur exercice du self-government.

Il regrette profondément que le maintien des troupes Britanniques en Egypte et la collaboration de fonctionnaires Britanniques aux Ministères de la Justice et des Finances aient donné lieu à une aussi grave méprise. Le progrès de l'Egypte vers son idéal sera non seulement retardé, mais tout-à-fait compromis, si son peuple est poussé à se laisser aller à ses aspirations nationales, quelques saines et légitimes qu'elles soient en elles-mêmes, sans avoir suffisamment égard aux faits qui gouvernent la vie internationale. On ne gagne rien à vouloir faire paraître moindres les obligations d'une nation et à exagérer ses droits. Les meneurs extrémistes qui prêchent dans ce sens ne stimulent pas, mais menacent le développement de l'Egypte. Par leur influence sur le cours des événements, ils ont, à plusieurs reprises, mis les intérêts des Puissances Etrangères en question et provoqué leurs craintes; ils ont aussi cherché pendant ces dernières semaines à influencer sur l'issue des négociations au moyen d'appels subversifs à l'ignorance et à la passion populaires. Le Gouvernement de Sa Majesté ne pense pas qu'il agirait pour le bien de l'Egypte en faisant des concessions à une agitation de cette nature : l'Egypte ne pourra faire de progrès que lorsque ses chefs responsables montreront qu'ils ont la volonté et la force de réprimer cette sorte d'agitation. Le monde souffre en ce moment dans bien des lieux du culte que l'on professe pour un type de nationalisme fanatique et purement destructeur. Le Gouvernement de Sa Majesté lui tiendra tête aussi fermement en Egypte qu'ailleurs. Ceux qui lui cèdent ne font que rendre plus nécessaire, et par conséquent prolonger le maintien de ces sanctions étrangères qu'ils veulent dénoncer.

Dans ces conditions, tant dans l'intérêt de l'Egypte que dans le sien propre, le Gouvernement de Sa Majesté poursuivra fermement le but qu'il vise comme conseiller et curateur « trustee » de l'Egypte. Il ne lui suffit pas de savoir qu'il pourrait exercer le droit de revenir en Egypte, si, abandonnée sans assistance à ses propres conseils, l'Egypte allait retourner au gaspillage et au désordre du siècle dernier. Son désir est de voir l'œuvre de la génération de Lord Cromer complétée, et non pas de la recommencer. Il ne vise pas à garder l'Egypte en tutelle. Au contraire, il désire fortifier les éléments constructeurs qui se trouvent dans le nationalisme Egyptien, leur donner carrière, et rendre plus proche le moment où l'idéal national sera pleinement atteint. Mais il doit insister pour conserver des droits et des pouvoirs effectifs en vue de sauvegarder à la fois les intérêts de l'Egypte et les siens propres jusqu'à ce que le peuple Egyptien ait montré qu'il est lui-même capable de préserver son pays du désordre intérieur et de son inévitable corollaire, l'intervention des Puissances Etrangères.

Le vrai chemin du progrès pour l'Egypte est dans sa coopération avec l'Empire Britannique, et non dans leur antagonisme. Dans cet esprit de coopération le Gouvernement de Sa Majesté, pour sa part, est disposé à examiner toute méthode qui pourrait être suggérée pour mettre à exécution ses propositions en substance, à n'importe quel moment que le Gouvernement de **Votre** Hautesse puisse le désirer. Il ne put pas cependant modifier le principe sur lequel ses propositions sont basées, ni relâcher les sauvegardes essentielles qu'elles contiennent. D'après ces propositions l'avenir de l'Egypte serait entre les mains du peuple Egyptien lui-même. Plus votre peuple reconnaîtra clairement que les intérêts Britanniques et les siens sont identiques, moins ces sauvegardes deviendront nécessaires. Il appartient aux chefs responsables de l'Egypte, au cours de cette seconde génération, de son association avec la Grande-Bretagne, de prouver, par leur acceptation du statut national qui leur est offert et par l'usage mesuré qu'ils en feront, que les intérêts vitaux de l'Empire dans leur pays pourront être progressivement confiés à leur garde.

J'ai l'honneur d'être....., etc.

(Signé) : **ALLENBY, F.M.**

du Musicien

A l'Opéra

Nous n'avons pas encore eu le temps nécessaire pour parler à notre aise des artistes de M. La Tasté.

Nous dirons cependant ce que nous a suggéré à leur occasion la représentation du «*Chemineau*», à laquelle nous avons eu la chance d'assister mercredi, 21 décembre.

L'œuvre de Jean Richepin, mise en musique par Xavier Leroux, peut, à une première audition, paraître un peu obscure ou monotone. Le travail en est distingué et soigné. Disons bien le «*travail*», car cette partition ne nous semble pas tirer sa plus grande valeur des inspirations du musicien.

Le poète a bien dessiné le *Chemineau* qui passe, que le caprice d'aimer peut arrêter un instant, comme la faim ou la soif, mais que son instinct d'éternel voyageur rejette brutalement sur la route, en l'arrachant aux bras de son amante, où il s'est oublié quelques heures, même à l'étreinte de son fils qu'il a pourtant lancé dans la bonne voie en passant.

Mais le musicien n'a eu que de la mélancolie à tirer de ces pages symboliques où le mouvement tient moins de place encore que la passion.

L'interprétation du «*Chemineau*» met en valeur deux véritables artistes à qui appartiennent les doubles qualités du chant et du jeu, de la nature et du talent.

M. Yves Noel, chargé du rôle du «*Chemineau*», a une voix de baryton puissante, égale, étendue, souple et bien dirigée. Il a parfaitement rendu le caractère brutal et inconscient, autant que fatal, de son héros.

Dans le rôle malheureux et pénétrant de *Toinette*, Mme Jeanne Bourdon a développé à son aise les richesses de son ardente voix dont la couleur et la sonorité sont du meilleur aloi.

L'orchestre est bon, peut-être pas encore très uni dans la main de son chef. Mais cela n'empêche que M. Léon Moll et ses musiciens ont tout ce qu'il faut pour nous procurer d'excellentes soirées.

Au Kursaal

La troupe d'Opéra Italien continue à attirer un public nombreux. C'est justice. M. Argentini, M. Gubiani et la «*prima donna*» du «*Barbier de Séville*», pour ne nommer que trois des artistes, peuvent soutenir la comparaison avec les meilleurs sujets de n'importe quel autre théâtre.

Et ainsi, les deux sœurs latines nous fournissent pour notre plus grand plaisir, des régals artistiques de tout premier ordre et dont nous devons leur être impartialement reconnaissants.

REVUE
DU
MONDE EGYPTIEN

PREMIÈRE ANNÉE



TOME I. DÉCEMBRE 1920.

REVUE
du
MONDE EGYPTIEN

PREMIÈRE ANNÉE

TOME PREMIER



LE CAIRE
BUREAU DE LA REVUE DU MONDE EGYPTIEN
8, Rue Cheikh Aboul Sebaa

1920 1921

REVUE DU MONDE EGYPTIEN

(Review of the Egyptian World)

Paraît tous les mois

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa — LE CAIRE

La correspondance doit être adressée au Directeur, de même que les mandats et valeurs.

ABONNEMENTS :

Un an	P.T. 100
SIX MOIS	» 55
Prix du numéro.. ..	» 10

Etranger. port en plus

La Revue ne publie que de l'inédit

Reproduction et traduction des œuvres publiées par la Revue interdites pour tous pays. Les manuscrits ne sont pas rendus.

GRANDS MAGASINS

CHEMLA FRERES

LE CAIRE - Avenue Boulac - LE CAIRE

MAISON DE CONFIANCE

vendant le meilleur marché de toute l'Egypte

Les meilleurs assortiments

- - Les plus bas prix - -

Maison d'achat à Paris: 8, Faubourg Poissonnière

LA REVUE UNIVERSELLE

157 Boulevard St Germain, Paris

diminue le prix de ses abonnements

A partir du 1er octobre les prix d'abonnement seront modifiés comme suit :

	Un an	Six mois
Paris, Seine et Seine-et-Oise	60 fr.	— 32 fr.
Départements	65 fr.	— 34 fr.
Belgique	70 fr.	— 38 fr.
Etranger	80 fr.	— 42 fr.

Le numéro: 3 fr. 20

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs au numéro sur le bénéfice qu'ils trouveront à s'abonner: ils auront ainsi, pour 2 fr. 50, la livraison qu'ils paieraient 3 fr. 50 en librairie.

En décembre la *Revue Universelle* commencera la publication du nouveau roman inédit de **PIERRE BENOIT**

LA CHAUSSÉE DES GÉANTS

C'est l'Irlande pendant les tragiques journées de la révolution de 1916, à Dublin, que l'auteur de *l'Atlantide* évoque dans ce nouveau roman. Les grands événements actuels font de *la Chaussée des Géants* une œuvre impatientement attendue.

Elle publiera dans ses prochains numéros:

Une nouvelle de **M. Paul BOURGET**, de l'Académie française

L'ÎLÔTE

Un récit historique de **M. Edmond PILON**: *Une interprète de Racine: Mademoiselle de la Maisonfort*. — Des articles et études de **MM. Louis BERTRAND, G. LENOTRE, Jérôme et Jean THARAUD**, etc.

Une nouvelle série d'études littéraires de **Léon DAUDET**:

L'ABSURDE XIXe SIÈCLE

LA REVUE DU MONDE EGYPTIEN

Rachète son Numéro 1 Tome I.

La *Revue* ne prend pas en considération les correspondances ou articles anonymes qui lui sont envoyés. Elle garde aux auteurs l'anonymat s'ils le désirent, mais veut cependant connaître le nom de ses correspondants.